



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1948 MERCREDI 26 FÉVRIER 2014

LOGEMENT SOCIAUX

Bientôt la construction des habitations pour les fonctionnaires de l'État

Le démarrage de ce projet interviendra après la signature officielle du contrat entre la société UBS-Afrique et le gouvernement congolais. C'est ce qui ressort de l'entretien que le ministre des Médias, chargé des relations avec le Parlement et de l'initiation à la nouvelle citoyenneté, Lambert Mende Omalanga, a eu dernièrement avec le responsable de UBS-Afrique. Ce dernier a expliqué que les frais de construction seront prélevés endéans 15 et 20 ans sur les salaires des fonctionnaires suivant un échéancier bien défini. La matérialisation de ce projet à caractère social sera d'une grande satisfaction pour les fonctionnaires de l'État quand on sait que la plupart d'entre eux sont des locataires et vivent dans des conditions peu enviables. Il est à noter que la société UBS-Afrique envisage aussi d'investir dans l'énergie solaire dans la ville de Kinshasa.

Page 19

DIVISION 1

FC MK s'impose face au CS Makiso à Kisangani

C'est par la plus petite mais précieuse marque d'un but à zéro que le FC MK est allé dompter le CS Makiso devant son public du stade Lumumba de Kisangani. Fundu Mimo a inscrit l'unique but de la victoire de l'équipe de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi à la 89e minute de la partie. Cette victoire permet à cette formation de totaliser onze points en huit matchs livrés, détrônant du coup la cinquième place au classement au Tout-capable-Elima de Matadi qui devient sixième avec dix points en dix matchs livrés.

Le FC MK reste collé à l'AS Nika, quatrième au classement avec douze points en dix matchs joués. L'équipe, qui s'est qualifiée pour les seizièmes de finale de la 10e Coupe de la Confédération pour sa première expérience africaine, est donc suffisamment motivée pour cette compétition nationale qu'est la Division 1.

Page 21

Électricité

La RDC tient à son projet de Grand Inga

C'est ce qu'a confié aux Dépêches de Brazzaville l'ingénieur Bernard Diaye, coordinateur de la Cellule Projet pour qui la RDC tient impérativement à se doter de cet ouvrage qui soutiendra le boom économique du pays. Il a relativisé quelque peu les impacts sociaux et environnementaux négatifs brandis par des ONG américaines pour décourager la RDC dans cette initiative. En tant qu'État souverain, a-t-il dit, la RDC se doit de construire ce barrage avec des partenaires disponibles. Et il ajoute qu'il y a eu plusieurs missions d'inspection qui ont été effectuées sur le site pour évaluer les impacts du projet. Aucun impact négatif n'a été relevé sur le plan environnemental et social, a-t-il précisé, avant d'indiquer que contrairement à ce qui a été rapporté dans les médias, le rapport final des études de faisabilité a été effectivement publié et présenté le 21 et le 22 septembre 2013.

Page 20



L'ingénieur Bernard Diaye, coordinateur de la Cellule Projet

17^e SOMMET DU COMESA

Les choses sérieuses commencent ce mercredi



Les ministres des Affaires étrangères du Comesa

Le 17e sommet des chefs d'État du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (Comesa) s'ouvre ce 26 février à Kinshasa. Déjà la veille, la ville de Kinshasa a connu une effervescence particulière sur les différentes artères où ont été déployés les éléments de la police. La sécurité était donc de mise

sur les grands axes routiers où étaient censées passer les délégations. La ville s'est mise dans sa plus belle robe pour accueillir les hôtes de marque qui se sont relayés à l'aéroport international de Ndjili.

L'évènement est de taille d'autant plus qu'une

belle brochette des chefs d'État de la région de l'Afrique australe sont attendus à Kinshasa. Une preuve supplémentaire qui atteste du côté désormais fréquentable de la RDC qui renoue avec les grands sommets régionaux.

Page 18

SONDAGE LES POINTS

L'opinion rejette l'idée d'un Premier ministre issu de l'opposition

Après l'avoir manifesté à travers plusieurs sondages réalisés au cours de l'année 2013 sur les concertations nationales, les Kinois ont marqué définitivement leur rejet de l'idée d'un Premier ministre issu de l'opposition. Sur un total de près de dix personnalités présentées lors d'un sondage réalisé du 19 au 20 février à Kinshasa, le choix s'est

plutôt porté sur l'actuel chef du gouvernement, Augustin Matata Ponyo. Les enquêtés relèvent l'inopportunité de confier la primature à une opposition diminuée de suite de l'absence de ses partis-phares qui continuent à considérer les concertations comme un non-événement.

Autre fait marquant, l'incapacité de l'ancienne pa-

tronne du Portefeuille congolais, Jeannine Mabunda, de récolter une seule voix au niveau des enquêtés, apportant ainsi la preuve de la forte carence d'un leadership féminin en RDC alors que la gent féminine ne cesse de réclamer l'application de la représentativité de 30% dans les institutions.

Page 18

ÉDITORIAL

Accablant !

Mieux vaut tard que jamais ! En ce mois de février 2014, cent neuf ans donc après la mort de l'explorateur, voici que sort des ténèbres où il avait été enfermé parce que jugé trop explosif le rapport que Pierre Savorgnan de Brazza rédigea à l'issue de la mission d'enquête effectuée au Congo du mois de mars au mois d'août 1905. Un rapport accablant pour les compagnies concessionnaires qui avaient entrepris de mettre notre pays en coupe réglée, accablant en raison de détails atroces qu'il contenait sur les pratiques de ces groupes sans foi ni loi, accablant pour l'État français qui avait laissé se commettre l'innommable et qui choisit d'en enterrer la relation tant était désastreuse l'image qu'il donnait de la colonisation.

On ne saura sans doute jamais si Pierre Savorgnan de Brazza fut assassiné avant son retour en France comme le pensait son épouse, Thérèse de Chambrun. Mais les faits qu'il relate dans ce long rapport sont si précis, si graves, si horribles, si inhumains, si honteux que l'on peut effectivement penser que tout fut mis en œuvre pour empêcher son auteur de revenir en France en l'empoisonnant pour qu'il meure à Dakar avant qu'il dénonce publiquement ces pratiques odieuses.

Alors qu'une poignée de membres de sa famille – treize sur près de cinquante – intriguent à Paris afin que ses cendres soient rapatriées en France et, chose incroyable, confient cette démarche indigne au descendant d'une famille qui commit en Indochine de semblables turpitudes, la publication de ce rapport vient à point nommé dire enfin la vérité. Si la France a choisi de lever aujourd'hui le voile sur cette page peu glorieuse de son histoire, et même si elle le fait de la façon la plus discrète possible – un gros livre de format poche, à la couverture rouge peu attrayante, publié par un éditeur peu connu, Le Passager clandestin –, il n'en reste pas moins que quelque chose bouge enfin dans la vision qu'elle projetait jusqu'à présent de son aventure africaine.

Il n'est évidemment pas question d'exiger d'elle, aujourd'hui, la réparation des crimes qui furent commis en son nom sur notre continent. Il l'est, en revanche, de lui demander de participer plus activement qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent à l'émergence des pays qui lui permirent de s'affirmer sur la scène mondiale comme une puissance de premier ordre. Il l'est, plus encore, de l'amener à reconnaître publiquement la grandeur de l'homme qui incarna l'humanisme dont elle a fait l'une de ses valeurs nationales et d'aider le Congo où il vit désormais son éternité à perpétuer son souvenir.

L'Histoire, la grande Histoire, ne lui pardonnerait certainement pas d'oublier les devoirs que lui impose ce passé.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La session parlementaire s'ouvrira le 3 mars

En prélude à l'ouverture de cette session, les deux chambres du Parlement ont arrêté les listes des affaires à examiner au cours de cet exercice.

Au Sénat par exemple, la 35^e conférence des présidents des commissions a arrêté la liste des affaires à examiner à 21, tandis qu'à l'Assemblée nationale, celle-ci est de 17. Pour ce qui est du Sénat, il y a onze anciennes affaires qui n'ont pu être examinées au cours de la 34^e session, alors que six affaires se sont rajoutées pendant l'intersession. Parmi les nouvelles affaires que cette chambre aura à examiner au cours de sa 35^e session, figurent le projet de loi portant dissolution de la Caisse nationale de sécurité sociale ; le projet de loi portant création de la caisse des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé ; et le projet de loi créant la caisse de la famille et de l'enfant en difficulté. Le même Sénat statuera sur le projet de loi instituant le

régime d'assurance maladie universel et le projet de loi portant organisation de l'activité industrielle. Enfin, le sixième et dernier projet de loi est celui prévoyant les mesures de développement de très petites, petites et moyennes entreprises, comme cela est intitulé.

Il faudra ajouter les affaires internes devenues traditionnelles telles que les questions orales au gouvernement avec débats ; les questions d'actualité ; l'interpellation ; et une autre loi que le Sénat a promis de programmer, celle de l'apurement des comptes. À ce propos, il sied de souligner que lors de la 34^e session, le Sénat avait apuré les comptes de l'exercice 2012. Avant l'adoption du budget 2015, il se devra d'adopter les comptes de



Le siège du palais des Congrès

l'exercice 2013.

La liste, a fait savoir le deuxième secrétaire, Dominique Lekoyi, n'est pas close. D'autres affaires pourront s'ajouter entre temps, ce qui augmentera sans doute la présente liste. Au niveau de l'Assemblée nationale, il a été également retenu le principe des questions d'actualité chaque jeudi et deux séances de questions orales.

Jean Jacques Koumbemba

PCT - MPLA

Vers une nouvelle forme de coopération

Après avoir effectué une mission de vérification du patrimoine angolais légué par le Congo pour sceller leurs liens d'amitié, la délégation du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), conduite par le membre du bureau politique, chargé des affaires extérieures, Alfonso Van Dunem Mbinda, s'est réunie le 25 février à Brazzaville, avec les membres du secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT) afin de marquer la fin de leur mission.

Cette mission d'inspection qui a commencé à Brazzaville, Pointe-Noire, puis à Dolisie, a permis à la délégation angolaise d'avoir un œil sur leurs biens. En effet, cette mission avait un double objectif, à savoir : le renforcement des relations d'amitié entre les deux partis au pouvoir ainsi que la vérification et le contrôle de leur patrimoine.

Notons que le projet de ce protocole a déjà été présenté par la délégation du MPLA durant leur séjour à Brazzaville. Les deux partis ont également



Pierre Ngolo, Secrétaire général du PCT, en audience avec la délégation du MPLA

évoqué la question du patrimoine du PCT en terre angolaise. «Les deux objectifs étant atteints, il ne reste plus qu'au PCT et au MPLA de signer le protocole d'accord, qui mettra en place une nouvelle forme de coopération.

Ces questions seront examinées avant la signature de ce protocole», a indiqué le secrétaire général adjoint du PCT, André Massamba.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INVESTISSEMENT

Africa50 opérationnel au mois de mai

Le Fonds Afrique 50 pour le financement des infrastructures en Afrique, une innovation de la Banque africaine de développement (BAD), sera lancé en mai prochain à Kigali (Rwanda), lors de l'assemblée annuelle de cette institution financière.

Le président de la BAD, Donald Kaberuka, l'a annoncé le 25 février à Brazzaville à l'issue de sa visite officielle qu'il a placée sous l'engagement de la BAD à poursuivre et à intensifier les relations de coopération avec le Congo.

Africa50 est lié à la problématique des infrastructures en Afrique, en particulier en Afrique centrale. Cette région, très dynamique avec un réel potentiel a besoin des infrastructures nationales et régionales.

«Vu la géographie, la physionomie de la région, c'est un peu plus cher qu'ailleurs qu'en Afrique, la pluviométrie, le climat (...) Nous sommes en train de mobiliser les moyens financiers, traditionnels et non traditionnels», a déclaré le président de la BAD.

Le fonds Afrique 50, une réalité

L'idée est que l'Afrique a besoin de 100 milliards de dollars chaque année pour des besoins en infrastructures. Aujourd'hui la mobilisation est d'environ 50 milliards par tous (bailleurs de fonds, gouvernements, marché de capitaux et partenaires).

Selon Donald Kaberuka, il est

temps d'innover car 50 milliards c'est beaucoup mais par rapport à l'épargne africaine elle-même c'est faisable. Ce fonds a été créé afin de mobiliser l'épargne africaine pour financer les routes, l'énergie, et les autres infrastructures en Afrique.

Africa 50 sera orientée vers le développement tout en demeurant une entité commerciale. Il sera à la fois complémentaire et légalement indépendant des organismes financiers de développement existant en Afrique.

Ainsi ce fonds a comme principal objectif de raccourcir les délais entre la conception du projet et la clôture financière. Pour réaliser les projets d'infrastructures en cours sur le continent, Africa 50 aura besoin de 10 milliards de dollars de fonds propres. Reste à attirer un capital global et local d'une valeur de 100 milliards de dollars.

Le capital-investissement dévolu par les pays africains est un critère important dans la stratégie d'Africa 50. Il s'agit, en effet, d'un signal fort pour les acteurs financiers et du développement sur l'engagement des pays africains à faire face aux risques non financiers de l'exécution des projets d'infrastructures.

Un séjour fait d'échanges

Cette deuxième visite de Donald Kaberuka à Brazzaville a été mar-

quée par plusieurs séances de travail avec quelques membres du gouvernement, dont le ministre d'État, ministre de l'Économie, Gilbert Ondongo.

«J'ai été reçu par le chef d'État, les membres du gouvernement et on a évoqué toute la problématique des

plusieurs fois sur les projets vitaux pour la population. Nous souhaitons qu'il en soit toujours ainsi», a souhaité le ministre d'État, Gilbert Ondongo.

Ce que va financer la BAD au Congo ?

En termes d'infrastructures, la

de 93 km entre Dolisie et Kibangou, au Sud. Elle inclut également la réhabilitation de 130 km sur la section en terre comprise entre Kibangou et Ndongo, à la frontière du Gabon. La réalisation des aménagements connexes aux tronçons routiers principaux ainsi que la mise en œuvre de facilitation du transport est également prévue.

La seconde phase concernera le bitumage du tronçon en terre restant entre Kibangou et Ngongo, l'aménagement de la voie de contournement de la ville de Pointe-Noire et des ports secs de Dolisie et Ndendé.

Outre ce projet détaillé, figure aussi la route qui va relier le Congo et le Cameroun dont le financement a été approuvé.

«Nous serons présents au moment venu sur le pont route-rail et tout ce qui est autour. En plus

mes services travaillent sur la navigabilité du fleuve Congo, de la Sangha et de l'Oubangui. Tous ces projets sont en cours et les besoins en financement sont énormes», a conclu Donald Kaberuka.

Les interventions de la BAD dans la région contribuent à accroître les échanges commerciaux intra régionaux, à améliorer l'accès des populations aux services de transport, d'électricité, de télécommunication afin de consolider la croissance dans le secteur privé non pétrolier.

Nancy France Loutoumba



La séance de travail avec le ministre des Finances

infrastructures en Afrique, en particulier en Afrique centrale», a déclaré le président de la BAD.

Tous ces contacts se résument en un renforcement de la coopération entre cette institution et le Congo. Il s'agit de recueillir les conseils sur le comment faire ; de passer en revue les perspectives qui s'ouvrent entre les deux parties, de voir les réalisations du Congo et les défis à relever.

«Depuis longtemps nous attendons cette visite. Nous continuerons de croire en la banque qui a tant fait pour le Congo, en étant intervenue

BAD est présente sur la route qui va relier le Gabon et le Congo dont le financement vient d'être approuvé le 19 février dernier. Il s'agit de l'aménagement de la route Ndendé-Doussala (Gabon)-Dolisie (République du Congo). Le projet sera conjointement financé par la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 46,14 %, le Congo pour 71,45 milliards et le Gabon pour 14,231 milliards FCFA.

La première phase du projet portera sur le bitumage de 49 km de route entre Ndendé-Doussala et

AFFAIRE COPÉCO

Le ministère des Finances déclare ne pas avoir rompu le dialogue

Le cabinet du ministre d'État, ministre des Finances, continue de croire que le dialogue avec le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco) et autres partenaires, demeure de mise dans la résolution des problèmes collectifs.

Dans une déclaration faite à la presse, le cabinet indique que le Copéco est toujours le bienvenu en sa qualité de partenaire du ministère. Aussi, est-il invité à jouer pleinement son rôle au sein de la commission mise en place le 23 octobre 2013, en vue d'un meilleur suivi des dossiers. Avec le concours de l'inspection générale des finances, cette commission a procédé à la vérification de l'exactitude du «service fait», relatif aux dossiers de ces opérateurs économiques, justifiant les mandats et les ordres de paiement par anticipation reçus par le Trésor public.

Des premiers résultats ont été publiés le 9 janvier dernier, devant les membres du Copéco et le directeur de cabinet du ministre d'État, Jean Raymond Dirat. Il ressort qu'au niveau des dépenses de fonctionnement, sur 396 créances comptabilisées, 368 ont été validées et seront payées suivant une programmation établie, et 28 autres invalidées. Au niveau des dépenses d'investisse-

ment, sur 371 créances, 75 sont validées et seront payées, tandis que 296 sont invalidées.

Le collectif a été informé de ces résultats et édifié auparavant sur les règles et procédures de l'ordonnement et de l'exécution des dépenses publiques. Tout ce qui est légal et réglementaire, est et sera absolument payé. Tout ce qui ne l'est pas, ne saurait être mis en œuvre sous peine de forfaiture. «(...) Il est entendu que l'opérateur économique dont les créances ont été invalidées, parce que jugées non-conformes, ne sera pas payé. Dans ce cadre, il n'y a pas de place, ni pour la complaisance, ni pour l'arbitraire, ni même pour la violence», a déclaré le cabinet du ministère des Finances.

Pour rappel, les revendications des opérateurs économiques portent sur le paiement non effectué par le Trésor public, de leurs créances issues des prestations diverses fournies à l'État, au titre de l'exercice budgétaire 2012.

Mic-mac entre le ministère et le Copéco Le journal le Patriote (n°270 du 24 février) qui s'est rapproché de la commission mise en place en vue de répondre aux revendications des opérateurs économiques relatives au paiement non effectué par le Trésor, des créances issues des prestations diverses, nous édifie.

Le différend qui oppose le ministère en charge de l'Économie et des Finances et le Copéco, serait né de l'incompréhension due à l'interprétation des textes ; dont le décret n° 2011-843 du 31 décembre 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2009-162 du 20 mai. Celui-ci fixe les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics. En son article 18, ce texte stipule «les marchés inférieurs à 10 millions de FCFA donnent lieu à des lettres de commande et ne sont pas soumis à l'approbation du ministre chargé des Finances».

Selon ce journal, la plupart des opérateurs, en complicité avec les gestionnaires, ont profité de cette petite ouverture pour fractionner les montants des projets à réaliser, afin d'échapper à la rigueur du filtre régissant les marchés publics.

La même source indique que cette action est contraire aux dispositions du décret. D'où la mise en cause de quelques marchés et leur non-paiement au Trésor public. «Face à ce mur juridique certains opérateurs nationaux regroupés au sein du Copéco ont préféré organiser une défense en ligne pour espérer recouvrer leurs créances», peut-on lire dans le Patriote.

Par conséquent, pour éviter l'arbitraire, le ministère des Finances a résolu de séparer les opérateurs économiques ayant présenté des dossiers en bonne et due forme et exécuté normalement leurs marchés, de ceux qui ont violé la réglementation en vigueur, en fractionnant les marchés ou ceux qui n'ont pas du tout réalisé le service attendu.

La commission a rendu publiques, le 9 janvier dernier, les conclusions ci-après : 368 créances relevant du fonctionnement sont validées pour un montant global de plus de 2 milliards FCFA ; et 75 créances liées à l'investissement sont validées pour un coût total de plus de 11 milliards. «Soit une sommation de 14.541.800.722 FCFA entièrement payés à ce jour aux opérateurs économiques», écrit le journal.

Par ailleurs les créances invalidées (327) se chiffrent à plus de 10 milliards FCFA. Selon le Patriote, rien ne saurait justifier les sorties médiatiques des membres du Copéco, sauf à vouloir induire le ministère des Finances en erreur, en lui ordonnant de payer les opérateurs.

Les raisons de l'invalidité de certaines créances

La validation d'une créance porte sur certains critères, notamment :

la présentation du dossier fiscal ; le respect de la procédure de passation des marchés publics ; la présence dans le dossier des supports tels le bon de commande, le bon de livraison, la facture définitive et le procès-verbal de réception.

À ce sujet, certains opérateurs économiques ont produit des pièces suscitant des interrogations, entachées de doutes quant à leur authenticité et sur le service fait. D'autres attributaires des marchés publics ont été incapables de produire les pièces justifiant leurs créances. «Il a été par ailleurs noté des engagements faits par la délégation générale aux grands travaux sans que les ministères bénéficiaires ne soient informés. De même, les inspecteurs ont noté que divers ordres de paiement par anticipation ont été émis alors que le service n'a pas été fait. Dans la plupart des cas où les travaux ont été réalisés, ils le sont par des opérateurs économiques ayant fractionné des marchés», relève le Patriote au terme de l'article.

Nancy France Loutoumba



FEDERATION DES MUCODEC

Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

Les Assemblées Générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars 2014.

Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux et ainsi participer activement à la vie de votre Caisse Locale.

DELEGATION BRAZZAVILLE – POOL - LIKOUALA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 4 mars	14 heures	Moungali	Palais des congrès
Mercredi 5 mars	14 heures	Makélékélé	
Jeudi 6 mars	14 heures	Plateau des 15 ans	
Vendredi 7 mars	14 heures	Ouenzé	
Samedi 8 mars	09 heures	Bacongo	
Lundi 10 mars	14 heures	Talangaï	
Mardi 11 mars	14 heures	Poto - Poto	
Mercredi 12 mars	14 heures	Brazza Centre	
Jeudi 13 mars	14 heures	CCF	
Vendredi 14 mars	14 heures	Tsiémé	
Samedi 15 mars	09 heures	La Gare	
Lundi 17 mars	14 heures	Kinkala	Salle MATSOUA
Mardi 18 mars	14 heures	Impfondo	Salle des fêtes de la Préfecture
DELEGATION POINTE- NOIRE -- KOUILOU – NIARI – BOUENZA - LEKOUMOU			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Mouyondzi	Maison commune
Mercredi 12 mars	14 heures	Madingou	Préfecture
Jeudi 13 mars	14 heures	Nkayi	Salle SARIS
Vendredi 14 mars	14 heures	Sibiti	Maison commune
Samedi 15 mars	09 heures	Dolisie	Salle ENI
Lundi 17 mars	14 heures	Fond Tié - Tié	Forum MBONGUI
Mardi 18 mars	14 heures	Grand Marché	
Mercredi 19 mars	14 heures	Mvou - Mvou	
Jeudi 20 mars	14 heures	Tié - Tié Centre	
Vendredi 21 mars	14 heures	Loandjili	
Samedi 22 mars	09 heures	Centre Ville P/N	
Lundi 24 mars	14 heures	Tchimbamba	
Mardi 25 mars	14 heures	Tchikobo	
DELEGATION PLATEAU – CUVETTE - SANGHA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Djambala	Maison de la femme
Mercredi 12 mars	14 heures	Gamboma	Bar Maison Blanche
Jeudi 13 mars	14 heures	Boundji	Bar MOLOMBA
Vendredi 14 mars	14 heures	Ewo	Salle du Conseil Départemental
Samedi 15 mars	14 heures	Owando	Réfectoire ENI d'Owando
Lundi 17 mars	14 heures	Oyo	CEG SASSE IPA
Mardi 18 mars	14 heures	Makoua	Salle des sœurs
Jeudi 20 mars	14 heures	Ouessou	Lycée
Vendredi 21 mars	18 heures	Ngombé	Siège du Comité du village
Samedi 22 mars	14 heures	Pokola	Ecole primaire
Mercredi 26 mars	14 heures	Mossaka	Bar KOUMOUS

Rejoignez-nous !

SANTÉ PUBLIQUE

La construction d'une usine des bios larvicides envisagée

Le représentant d'un laboratoire cubain Labiofam, Félix Quintanar Pulido, l'a annoncé à l'issue d'un entretien qu'il a eu le 25 février, à Brazzaville, avec le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, en présence de l'ambassadrice de Cuba au Congo, Soto Pimentel. Cette structure s'inscrit dans un vaste programme de lutte contre le paludisme.

Dans ce contexte, la mission de la présente équipe est de faire une étude de prospection afin d'identifier un site où sera implantée cette usine (la première en Afrique centrale). Par ailleurs, le but de cette visite est de mettre en œuvre l'accord qui avait été signé en novembre dernier à Cuba entre une entreprise d'État cubaine et le gouvernement congolais, pour la lutte contre le palu-



François Ibovi posant avec les représentants de Labiofam

disme. Ce protocole d'accord porte essentiellement sur deux volets, à savoir : le programme de lutte contre le paludisme et la construction d'une usine des bios larvicides, avec un composant très important sur le transfert des technologies. Un périmètre sera consacré à l'agriculture. «Les spécialistes cubains vont intégrer ce programme avec leurs homologues congolais. C'était une rencontre agréable qui confirme de plus, les liens de cette amitié qui existe entre nos deux pays», a affirmé Félix Quintanar Pulido.

Enfin, signalons que le laboratoire Labiofam existe déjà au Burkina Faso, en Angola, en Tanzanie, au Ghana et au Gabon, où ils importent du matériel pour lutter contre les bios larvicides.

Guillaume Ondzé

FORUM INTERNATIONAL SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

Les partenaires au développement confirment leur soutien

Prévue du 4 au 7 mars à Impfondo, dans le département de la Likouala, la 3^e édition du Forum international sur les peuples autochtones (Fipac) bénéficiera d'un appui multiforme des partenaires au développement qui ont réitéré leur accord de principe, le 24 février à Brazzaville, au cours d'une réunion d'information avec le ministre de l'Économie forestière et de l'environnement, Henri Djombo.

Au cours de cette rencontre avec les représentants des organisations internationales, régionales et sous-régionales au Congo, principaux partenaires du Fipac, le ministre Henri Djombo a saisi, une fois de plus, l'occasion pour solliciter l'appui technique et financier des partenaires, en vue de la bonne tenue du prochain événement.

Séance tenante, l'ensemble des partenaires au développement

ont réitéré aussi bien leur soutien financier que leur implication dans la réussite du forum. «Nous sommes venus recueillir les derniers appuis de nos partenaires, et aujourd'hui, tout le monde est rassuré de la tenue du Fipac 3. Beaucoup de rumeurs ont couru, jusqu'à dire que le président de la République ne prendrait pas part à cette 3^e édition du forum. Ce ne sont là que des fausses rumeurs, car toutes les dispositions se mettent en place pour que tout se passe dans les meilleures conditions», a souligné Henri Djombo. Le ministre a saisi l'opportunité pour édifier les partenaires et les représentants des missions diplomatiques présents à cette rencontre, sur le niveau des préparatifs de ce grand rendez-vous. Il ressort de son compte-rendu que les choses s'organisent pour le mieux, et que cette 3^e édition du Fipac se tiendra à Impfondo, à la date prévue,



Les populations autochtones de Pokola Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cééac).

notamment du 4 au 7 mars, sur le thème : «Populations autochtones, savoir-faire traditionnels et économie verte». De grandes manifestations culturelles sont programmées à cette occasion. Selon le calendrier officiel déroulé par le ministre Henri Djombo, le Fipac se déroulera en deux panels. Le premier, pure-

ment technique, prévu du 4 au 6 mars, réunira typiquement les experts en la matière, suivi d'un segment de haut niveau. Celui-ci sera ouvert par le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso, et rassemblera l'ensemble des ministres et chefs d'État invités, entre autres, le président tchadien Idriss Déby, en tant que président en exercice de la

L'organisation du Fipac étant désormais du ressort de la Cééac, à cette occasion, le Congo, par le biais du président de la République, procédera à la remise officielle du siège du Fipac à cette institution régionale.

Firmin Oyé

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTP02	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTP07	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTP03	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter



ECAIR RECRUTE

Equatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche des candidats appropriés pour la fonction suivante:
Elève Pilote (H/F)

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 18 à 27 ans;
- Etre en bonne santé.

Qualifications :

- Niveau scolaire requis: BAC + 3 ou supérieur;
- Connaissances mathématiques de base: algèbre, géométrie, trigonométrie, calcul mental + physique de base;
- Motivation pour le métier de pilote et connaissance du secteur aérien (par lecture, internet, jeux vidéos spécialisés);
- Psychomotricité;
- Capacités en anglais (écrit et parlé).

Avantages en vue de la sélection:

- Expérience aéronautique préalable;
- Etre résistant au stress;
- Esprit analytique, synthétique et d'initiative;
- Etre détenteur d'un permis de conduire.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Elève Pilote »:
pnt@flyecair.com

Date limite de dépôt des candidatures:

7 mars 2014

GENRE

Michaëlle Jean entend soutenir l'émancipation de la femme congolaise

À la tête d'une délégation au Congo, la chancelière de l'université d'Ottawa (Canada), Michaëlle Jean, a été reçue en audience le 21 février par la ministre congolaise de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza-Lipiti.

L'ancienne gouverneure générale et commandante en chef du Canada (2005-2010), Michaëlle Jean, a présenté à la ministre le programme de partenariat visant le renforcement des compétences, des capacités et de la professionnalisation au Congo. Un pays qui vise l'émergence à l'horizon 2025. La chancelière de l'université d'Ottawa, également envoyée spéciale de l'Unesco pour Haïti, a indiqué que sa visite chez la ministre en charge des questions féminines s'inscrivait dans le cadre de son soutien à l'émancipation de la femme congolaise.

«Dans ce pays, les femmes constituent la moitié de la population. Il faut absolument qu'elles puissent jouer un rôle essentiel dans le développement du Congo en fonction de leurs besoins de professionnalisation. Les femmes doivent absolument faire partie de l'équation pour le développement, c'est incontournable. C'est dans cet esprit que je suis venue rencontrer la ministre pour qui cette visite tombait à point nommé parce que son département ministériel accusait un déficit de formation», a expliqué Michaëlle



Les deux parties pendant l'audience. (© Adiac)

Jean à sa sortie d'audience.

Elle a également informé Catherine Embondza-Lipiti de la décision de l'université d'Ottawa d'étendre et d'intensifier ses programmes de coopération avec les universités des pays francophones. Michaëlle Jean a par exemple annoncé l'exonération substantielle des frais de scolarité supplémentaires pour les étudiants des pays francophones qui paieront désormais les mêmes

montants que les étudiants canadiens. L'un des objectifs de l'université d'Ottawa est de faciliter la mobilité des étudiants et des chercheurs en vue de favoriser les échanges Nord-Sud. «Plusieurs universités le plus souvent vont vers les pays étrangers pour recruter les étudiants, ils ont aussi les frais de scolarité les plus élevés. Nous avons décidé que cela ne devrait pas se faire de la sorte, on arrive avec une offre que

nous estimons très généreuse vers les pays de la Francophonie, qui est une exemption substantielle des frais de scolarité sur tous nos programmes, dans toutes les disciplines, dans toutes les facultés, sans quotas, illimités», a-t-elle ajouté.

Des programmes professionnels et des programmes d'études supérieures sont offerts dans les dix facultés de l'université d'Ottawa : arts, éducation, génie, études su-

périeures et postdoctorales, sciences de la santé, droit (common law et droit civil), école de gestion Telfer, médecine, sciences et sciences sociales. Cet établissement d'enseignement supérieur est considéré comme un milieu dynamique et cosmopolite où plus de 40 000 étudiants originaires d'au-delà de 150 pays étudient, travaillent et se divertissent en français comme en anglais.

Parfait Wilfried Douniamax

COMMUNICATION

Radio Congo et l'Agence Chine Nouvelle signent un contrat

Le directeur général de Radio Congo, Godefroy Yombi, et le directeur régional pour l'Afrique de l'Agence Chine Nouvelle, Yuan Bing Zhong, ont procédé le 24 février au siège du ministère de la Communication et des relations avec le Parlement, à Brazzaville, à la signature d'un contrat de fourniture d'informations.

Supervisé par le ministre de tutelle, Bienvenu Okiemy, et l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, cet accord va essentiellement permettre de donner

une plus-value à l'expertise de la radio diffusion nationale dans les domaines du traitement de l'information et de la diffusion de l'information.

En effet, par cet accord, l'Agence Chine Nouvelle alimentera Radio Congo en information internationale, la faisant ainsi bénéficier de la puissance de son réseau. Radio Congo de son côté, aura donc accès à ces informations pour accomplir au mieux son travail de service public dans le domaine de l'information radiophonique de proximité, mais aussi à l'international, grâce à sa présence sur les réseaux sa-

teilitaires. À titre indicatif, ce contrat permettra à Radio Congo de diffuser des informations sur les événements internationaux, sur la base des dépêches fournies par l'agence Chine Nouvelle.

À l'issue de la cérémonie, le directeur général de Radio Congo, Godefroy Yombi, s'est expliqué: «Vous savez que l'Agence de presse Chine Nouvelle fait partie de ce qu'on appelle les majors, c'est-à-dire, les plus grandes agences de presse du monde avec l'AFP, Unity Press International, avec l'Agence TAS, donc, la cinquième du

monde. Elle a un réseau très vaste avec 180 agences à travers le monde. Ainsi Radio Congo va bénéficier de ce réseau mondial, en termes aussi de diffusion des informations sur le Congo qui seront mises dans ce réseau pour être diffusées à travers le monde. C'est vrai qu'on a déjà une visibilité parce qu'on est sur satellite, mais l'Agence Chine Nouvelle qui a des représentants partout dans le monde, va nous permettre également d'être présents à l'international.»

Intervenant à son tour, le directeur régional pour l'Afrique de

l'Agence Chine Nouvelle, Yuan Bing Zhong, a déclaré: «Ce contrat est réciproque. Donc, l'Agence Chine Nouvelle obtiendra également des informations de la part de Radio Congo basées localement. Cet échange est gratuit parce que l'Agence Chine Nouvelle est l'une des plus grandes agences dans le monde, et nous voulons aider dans ce sens nos amis congolais dans la fourniture des informations.»

Signalons enfin que cet accord est conclu pour une période d'une année.

Guillaume Ondzé



Nouveau
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT
Livré avec Windows 7 Pro 64

Extension garantie 2 ans retour atelier
90.000 FCFA HT

Initiation Bureautique
100.000 FCFA HT

OFIS TRAINING Center

- Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-store.com
www.ofis-store.com



AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable des Ressources Humaines H/F

La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, recherche un Responsable des Ressources Humaines. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Mettre en place une politique RH pour la SG Congo en cohérence avec les enjeux business et les politiques du Groupe Société Générale.
- Gérer des processus de communication employeur, recrutement, d'intégration, de formation, de rémunération, de gestion de carrière et de développement RH.
- Implémenter, optimiser et suivre les procédures RH en renforçant le lien de proximité avec les managers opérationnels.
- Conduire des projets RH.
- Gérer les relations sociales et le respect de la législation sociale.
- Gérer le personnel.

Profil recherché

- Justifier d'au moins 10 années d'expérience à un poste de Directeur des Ressources Humaines dont une partie significative au sein d'un groupe international et/ou d'une entité multi-sites.
- Avoir une solide expérience managériale, acquise en Afrique et idéalement dans la zone sub saharienne.
- Maîtriser parfaitement le français.

Qualités

- Vision stratégique du management des ressources humaines
- Charisme naturel.
- Très bonnes aptitudes en matière de conduite du dialogue social

La Société Générale Congo vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Ressources Humaines » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures : 6 mars 2014

CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE LA JEUNESSE

La troisième édition ouverte hier à Brazzaville

Les jeunes Congolais venus des douze départements du pays ainsi que ceux de la diaspora sont réunis depuis hier au Palais des congrès de Brazzaville, à la faveur de la troisième Conférence générale de la jeunesse dont les travaux s'achèveront le vendredi 28 février.

«Jeunes du Congo, dans la citoyenneté active, participons dans la paix, l'unité et la discipline au développement du pays pour son émergence à l'horizon 2025», tel est le thème de cette rencontre dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre d'État, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, en présence de plusieurs membres du gouvernement et des anciens ministres de la Jeunesse. Les jeunes ont quatre jours pour débattre de leurs problèmes et mettre en place les nouvelles instances dirigeantes du Conseil national de la jeunesse (CNJ-Congo). Dans son discours bilan, le président du bureau sortant, Franck Linda Moyabat Noumazalay, a rappelé que la deuxième Conférence générale de la jeunesse avait jeté les bases d'une véritable jeunesse unie et républicaine. «Au cours de nos trois années d'exercice, le principal objectif de notre action était celui de faire connaître cette nouvelle structure de jeu-



Les jeunes Congolais venus des douze départements du pays ainsi que ceux de la diaspora, réunis au Palais des congrès. crédit photo Adiac

nesse à tous les jeunes Congolais afin que ceux-ci se l'approprient pour en faire un véritable instrument de propositions au travers duquel cette couche pourra participer pleinement au processus de développement du Congo. Cette lourde tâche a été accomplie», a indiqué le président du CNJ, rappelant que cette structure avait bénéficié d'une subvention de 50 millions FCFA de l'État, malgré son statut juridique, et était visible sur le plan national. Le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a, quant à lui, déclaré que l'heure était présentement moins aux invectives qu'aux réflexions justes devant conduire les

jeunes vers un développement humain le plus durable possible dans la perspective de l'émergence du pays. «Vous êtes les artisans de cette émergence et vous en serez aussi les bénéficiaires. Le thème vous interpelle fortement de sorte que vous fassiez la preuve de vos qualités de citoyen actif, discipliné et uni comme l'indique notre hymne national. C'est dans ces conditions que vous serez véritablement une force de proposition au travers du CNJ et que vous servirez aussi d'interface entre les jeunes et le gouvernement», a martelé le ministre.

L'élection doit être libre et transparente

«C'est vous qui les choisirez parmi

les jeunes ici présents pour conduire les destinées de votre organisation juvénile. Je voudrais vous appeler à la discipline et à l'unité afin de doter ce Conseil d'hommes et de femmes dignes, responsables, débarrassés de tous complexes afin de poser les bases d'une espérance nouvelle pour l'ensemble des jeunes du Congo», a déclaré le ministre Anatole Collinet Makosso.

Le ministre Florent Ntsiba a souligné que s'il y avait une problématique qui se rappelle aux gouvernants chaque jour et en toutes circonstances, c'est sans nul doute celle de la jeunesse. En application des recommandations des institutions internationales, dont l'Union

africaine, a-t-il rappelé, le Congo a ratifié de nombreux textes à l'échelle internationale dans le but d'assurer l'implication constructive de la jeunesse dans le programme de développement de l'Afrique et leur participation effective aux débats et aux processus de prise de décision sur le développement des États. Il a également salué le bureau sortant pour le travail qu'il a abattu en trois ans, malgré les difficultés de toutes sortes qu'il a rencontrées au cours de cette mandature.

«Pour la suite, nous espérons simplement que le processus d'implantation et de renforcement de la visibilité du CNJ sur l'ensemble des jeunes où qu'ils soient et quelles que soient leurs conditions, puisse participer à la réflexion devant conduire au développement exhaustif de l'ensemble de notre pays, telle que prôné par le chef de l'État. Les solutions à la problématique jeunesse doivent ainsi être une émanation des jeunes eux-mêmes, réunis au sein du CNJ-Congo», a indiqué le ministre d'État, pour qui le thème retenu est suffisamment évocateur de la responsabilité, de l'unité et du consensus qui doivent à tout jamais être le leitmotif de toute organisation.

Parfait Wilfried Douniama

EXPOSITION

La coopération sino-congolaise en images au palais des Congrès

Les festivités marquant les 50 ans d'établissement des relations entre le Congo et la Chine ont été inaugurées le 24 février, au Palais des congrès, en présence du ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, Bienvenue Okiemy, de son homologue de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, et de l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Guan Jian.

Sur le thème «l'amitié sino-congolaise depuis 50 ans» et pour évoquer ces liens entre les deux pays, la galerie Xinhua présente au public des photos d'archives prises par l'Agence de presse Chine Nouvelle. Parmi les œuvres, citons notamment les photos du premier ambassadeur du Congo en Chine lors de la présentation des lettres de créance au chef d'État chinois de l'époque, de la visite du leader chinois à Brazzaville, ainsi que les photos des prestations des artistes congolais sur scène à Beijing, ou du match de basket-ball entre les équipes chinoise et congolaise sur un terrain congolais ainsi que des photos prises lors des échanges académiques, techniques et éducatifs entre des chinois et congolais.

Le directeur général pour l'Afrique de l'Agence Chine Nouvelle, Yuan Bing Zhong, a expliqué que chaque photo d'archives fige un moment historique et apporte un témoignage: «Parmi toutes ces photos exposées, une photo m'a beaucoup impressionnée dans laquelle deux techniciens chinois et quatre ouvriers travaillent ensemble sous le soleil,



La visite de l'exposition de photos par les officiels (crédit photo- adiac)

pour la construction de la première usine textile au Congo. Cette photo incarne exactement l'essentiel de la coopération sino-congolaise, qui est de s'aider mutuellement et d'avancer côte à côte.»

Dans son mot de circonstance, le ministre Bienvenue Okiemy a, par ailleurs, rappelé que ce vernissage invite les deux pays à revisiter leurs relations 50 ans après, avec un souci du détail historique que ne saurait traduire quelque témoignage verbal ou culturel qui pourrait alors prétendre saisir toute la vérité historique. «Ces photographies nous offrent de la sorte une transposition poétique d'événements réels. Notre mémoire collective est de la sorte convoquée ce jour sur des faits qui ont jalonné les relations multiformes, multidimensionnelles entre le Congo et la Chine», a-t-il indiqué.

Enfin, le ministre a félicité le talent des photographes de l'Agence Chine Nouvelle: «Cette Agence a su rendre hommage à des hommes, à des femmes qui, à des degrés divers, à une époque ou à une autre, ont mis en œuvre les fondements d'un destin congolais et chinois partagé.»

Lydie Gisèle Oko



BUROTOP IRIS
www.burotop.com



GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

et gagnez 1 mois gratuit
de connexion Haut Débit de **512 Kb/s**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
 Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 40 / 04 950 53 02 / 04 988 81 81 / 01 988 81 81

Pas de crédit ? Garde le **SOURIRE** avec

WARID SO-V-NGA



Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
 Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action




www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+

**Onduleur
EMERSON LIEBERT de 650 VA**





+

Multiprises APC



+

**Imprimante HP 2516
Multifonction couleur**

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne.
 Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ **Acer Aspire E1-570**



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

➤ **Acer Celeron (Rouge et Gris)**



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

➤ **Acer Aspire V5-131**



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com













CENTRAFRIQUE

Catherine Samba Panza apprécie la proposition de Ban Ki-moon

Suite à la proposition faite par le Secrétaire général de l'ONU d'envoyer 3.000 soldats de la paix et policiers en République centrafricaine, la présidente de la transition a donné une réponse favorable.

Dans une déclaration publiée le 23 février, Catherine Samba Panza a tout d'abord remercié le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, qui, d'après elle, ne ménage aucun effort pour le plaider auprès des membres de la communauté internationale en faveur du peuple centrafricain. «*Les mesures urgentes envisagées cadrent bien avec les besoins de protection des populations civiles, de sécurisation du pays et de consolidation de la paix. Pour ma part, je prends l'engagement de tout mettre en œuvre pour que l'aide budgétaire consentie par les donateurs soit gérée selon l'orthodoxie financière et puisse profiter effectivement aux populations. À cet effet, je sollicite l'appui technique des experts internationaux en la matière*», a-t-elle déclaré.

Selon Catherine Samba Panza, tous les efforts déployés par la communauté internationale doivent viser à rétablir l'autorité de l'État, à jeter les bases de la stabilité du pays, gage de l'organisation d'élections libres, transparentes et démocratiques à la fin de la transition. La nouvelle présidente de la Centrafrique a particulièrement adressé ses «sincères» remerciements à la mission conjointe Nations unies-Union africaine conduite par Valérie Amos venue constater la situation sur le terrain. Elle a exprimé toute sa gratitude à l'ensemble de la communauté internationale pour «sa mobilisation sans précédent aux côtés de la République centrafricaine».

Rappelons que c'est au cours d'une réunion du Conseil de sécurité tenue le 20 février sur la République centrafricaine, que le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a proposé aux États membres un plan en six points destiné à stabiliser la situation dans ce pays et sauver des vies.

Yvette Reine Nzaba

CÔTE D'IVOIRE

Doudou Diène appelle à l'adoption des réformes électorales

L'expert indépendant des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, Doudou Diène, appelle le gouvernement ivoirien à adopter des réformes avant les élections présidentielles d'octobre 2015.

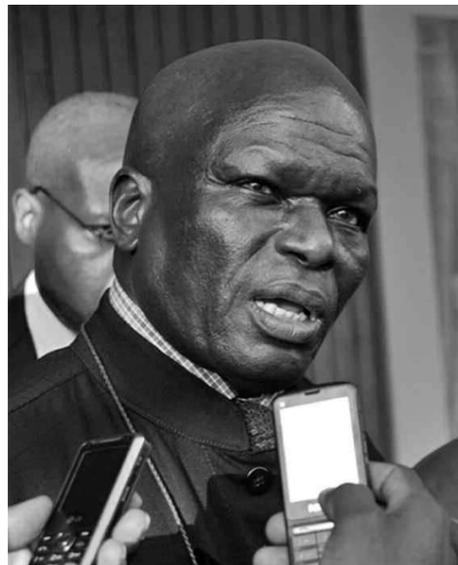
Lors de son séjour ivoirien, Doudou Diène a organisé une conférence internationale sur la situa-

tions ne sont toujours pas résolues. «*Les autorités ivoiriennes doivent accélérer la résolution des questions de fond telles que la réforme de la Commission électorale indépendante, la mise à jour de la liste électorale, la réinsertion équitable des ex-combattants, l'organisation de procès liés à la crise post-électorale, ainsi que les réparations aux victimes de la crise*», a expliqué Doudou Diène.

Il n'a pas occulté son inquiétude face à la lenteur des procédures judiciaires, face aux «*graves violations des droits de l'homme commises par les deux camps durant la crise*», saluant par ailleurs la décision du président Alasane Ouattara de prolonger le mandat de la commission Dialogue, Vérité et Réconciliation «*appelant l'ensemble des acteurs de la société*

ivoirienne à appuyer les phases d'enquêtes et d'auditions publiques à venir».

Noël Ndong



Doudou Diène

tion des victimes de la crise ivoirienne, soulignant que plusieurs questions clés liées à la justice et à l'organisation des élec-

Ban Ki-moon et des stars mondiales appellent à la paix

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et des personnalités du monde sportif et artistique appellent les Centrafricains — qu'ils soient chrétiens ou musulmans — à cesser les tueries et à déposer les armes.

Parmi les auteurs des appels qui joignent leur voix à celle du patron des Nations unies figurent le footballeur Ivoirien Yaya Touré, meilleur joueur africain de l'année et par ailleurs ambassadeur de bonne volonté du Programme des Nations unies pour l'environnement, l'artiste béninoise Angélique Kidjo, primée aux Grammy Awards et ambassadrice de bonne volonté de l'UNICEF, ou l'ancien footballeur français Lilian Thuram, champion du monde de football en 1998.

Les principales stations de radio de Centrafrique diffuseront à partir du 25 février leurs messages prônant la paix et la coexistence pacifique entre toutes les communautés de Centrafrique.

Dans son appel à la paix, le secrétaire général souligne: «*Les musulmans et les chrétiens ont construit ce pays ensemble. Je sais que vous êtes encore capables de construire ensemble*». «*Que vous soyez chrétiens ou musulmans,*



Ban Ki-moon

vous aimez votre pays. Alors, sauvez-le. Sauvez votre Centrafrique. Arrêtez de vous battre. Déposez vos armes», disent quant à eux en substance les stars.

Selon un communiqué des Nations unies, tous ces appels «*se veulent une contribution au retour de la paix en RCA et visent principalement les jeunes Centrafricains dont beaucoup sont impliqués dans les violences en cours*». Ils interviennent à la suite de l'initiative en six points pour la RCA présentée par le secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité le 20 février, dans laquelle il demande un renforcement rapide des effec-

tifs de l'Union africaine et de la France, propose que toutes les forces internationales présentes en RCA soient placées sous un commandement coordonné unique, et que les soldats africains qui se joindront à cette force bénéficient d'un soutien logistique et financier. Ban Ki-moon plaide aussi en faveur d'un soutien rapide et tangible au gouvernement centrafricain et lance un appel en faveur d'une accélération du processus politique et de réconciliation, ainsi que d'un financement d'urgence pour l'aide humanitaire.

Nestor N'Gampoula

Philippe Meunier: «Si les soldats français quittent le pays, c'est un génocide assuré»

De retour de la mission parlementaire qu'il a effectuée le 17 février en Centrafrique, le député français du Rhône, Philippe Meunier, secrétaire de la commission de la Défense nationale et des forces armées, a fait le point sur la situation du pays.

Philippe Meunier fait état d'«*une sécurité précaire à Bangui grâce et uniquement à la présence [des] militaires français, même si certains groupes sous couvert d'anti-balaka commettent des délits*». Il note que la «*tension reste néanmoins palpable*» et que des incidents peuvent éclater à tout moment. «*Si nos troupes quittent la RCA, c'est un génocide assuré à l'encontre de l'ensemble des communautés présentes sur ce territoire*», estime-t-il.

Philippe Meunier plaide pour le renforcement des bases militaires françaises en Afrique équatoriale. Selon lui, l'islamisme progresse en direction du Sud et menace l'ensemble de la Francophonie. «*La France et les États francophones doivent se préparer militairement à cette progression*», affirme-t-il. Il critique François Hollande de faire le contraire «*en diminuant*

plus encore le budget [des] armées et les effectifs de [ses] bases prépositionnées»,

ajoutant que la diminution des effectifs des armées françaises a des conséquences sur le nombre de soldats présents sur zone.

Le Parlement français va voter cet après-midi la prolongation ou non de la mission Sangaris en Centrafrique où la France intervient depuis le 5 décembre

2013. Les débats s'annoncent animés en raison de la situation complexe rencontrée sur le terrain. Mille six cents soldats français sont déployés à Bangui où, après les exactions de certains miliciens musulmans et des ex-Séléka, les anti-balaka tentent désormais d'imposer leur loi. La France renforce son effectif de 400 hommes, soit un total officiel de 2 000 hommes. L'Eufor-RCA se prépare à son tour à y déployer un millier d'hommes à partir du mois de mars, alors que la force africaine Miska a atteint 6 000 soldats.



Philippe Meunier

La constitution française prévoit une consultation parlementaire pour les opérations extérieures se prolongeant au-delà de quatre mois. Celle sur la RCA aurait donc dû intervenir au début du mois d'avril. Mais en raison des élections municipales, les travaux des chambres seront suspendus à cette période.

Malgré des polémiques et des discussions qui s'annoncent houleuses entre la droite et la gauche, la reconduction de l'opération Sangaris semble acquise.

N.Nd.

Nous vous ouvrons
les portes du Moyen-Orient

Brazzaville - Dubaï

3 Vols directs / semaine



www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)

+ 971 4 282 21 99 (Dubaï)

relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

ZONE FRANC

Les banques centrales appelées à s'impliquer dans la lutte contre le blanchiment et le terrorisme

Yaoundé, la capitale du Cameroun, a abrité une rencontre du Comité de liaison anti-blanchiment de la zone franc contre le terrorisme le 21 février au siège de la Banque des États de l'Afrique centrale (Béac).

Cette rencontre, qui vient après celle de Moroni (Comores) en février 2013, a permis d'évaluer la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme au sein des pays membres de la zone franc.

Les participants ont reconnu à l'unanimité les effets néfastes de ces phénomènes sur les économies, les sociétés et la sécurité des États, affirmant que les crimes économiques et financiers, et notamment le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, constituaient des sujets préoccupants.

Ils ont convenu de la nécessité d'une plus grande implication des banques centrales dans la lutte contre ces deux fléaux par le renforcement du

dispositif réglementaire et un appui technique pour mettre en œuvre les recommandations du Groupe d'action contre le blanchiment des capitaux (GAFI).

Il a également été décidé de l'installation effective de cellules de renseignements financiers dans tous les États de la zone franc, tout en s'assurant de leur dotation budgétaire pour un meilleur accomplissement de leurs missions. Un renforcement de la couverture de contrôle auprès des assujettis, et si nécessaire, l'application des sanctions prévues ont été recommandés. L'objectif étant de «tordre le coup» au blanchiment et au financement du terrorisme au sein des pays de la zone franc.

Des résolutions ont été adoptées et feront partie d'une étude lors du conseil des ministres des Finances et des gouverneurs de la zone franc prévu le 4 avril à Malabo, en Guinée équatoriale.

Noël Ndong

Zimbabwe. L'Union européenne lève les sanctions

L'Union européenne a levé, la semaine dernière, ses sanctions à l'encontre de huit chefs militaires et personnalités zimbabwéens. Bruxelles devrait ainsi reprendre l'envoi d'aides au développement vers ce pays d'Afrique australe à partir de 2015. Seuls le président Robert Mugabe et son épouse restent sur le coup des sanctions européennes.

ÉTATS-UNIS-EUROPE-RUSSIE

La crise ukrainienne relance la guerre froide

Européens et Américains ont accouru en Ukraine pour soutenir les tombeurs du président Viktor Ianoukovytch, emporté le 22 février par une vague de manifestations terminées dans le sang. « La transition est en marche en Ukraine », entend-on dire du côté de Paris, Berlin et Washington.

Les Russes y voient une aberration (l'expression est du Premier ministre Dimitri Medvedev), estimant inadmissible d'accorder un quelconque crédit aux anarchistes. Sans que ce soit tout à fait le cas de la guerre froide balayée par la chute du Mur de Berlin en 1989, cette lecture diamétralement opposée des événements de Kiev par le Kremlin et les capitales occidentales, rappelle la période de tensions et de confrontations idéologiques qui caractérisa les relations internationales entre 1947 et la désagrégation complète de l'empire soviétique en 1991.

Il est vrai que depuis lors, l'ex-République socialiste soviétique d'Ukraine, qui a proclamé son indépendance en 1991, gère un contentieux de fait entre l'Est et l'Ouest de son territoire, mais aussi, eu regard à sa position stratégique, entre l'Est et l'Ouest du monde qui l'entoure. Au plan intérieur, ses principaux dirigeants cristallisent la rivalité pro-Russes/pro-Européens, en s'appuyant souvent sur le fait que l'Est et le Sud du territoire sont à dominante russophone, l'Ouest et la capitale Kiev étant eux majori-

tairement de langue ukrainienne. C'est sur les mêmes bases que se déroule depuis quelques années, la lutte d'influence entre la Russie et l'Occident.

En 2004, l'Europe et l'Amérique apportaient leur soutien total à la révolution orange qui peut être considérée comme l'âme de la contestation populaire dans la nouvelle Ukraine. À l'époque, un certain Viktor Ianoukovytch, alors Premier ministre, ne put jouir de sa victoire au second tour de l'élection présidentielle du 21 novembre, laissant la place à Viktor Iouchtchenko après que la Cour suprême ait annulé les résultats de cette consultation. Là est entrée en scène une certaine Ioulia Tymochenko, femme d'affaires, nommée Premier ministre par Iouchtchenko.

Tous deux pro-Européens déclarés et favorables à l'entrée de leur pays dans l'OTAN, s'accusaient mutuellement de corruption et se brouillent, et la célèbre prisonnière - libérée il y a peu - est alors limogée de son poste. Suivra une période de compromis entre les anciens ennemis (Ianoukovytch et Iouchtchenko, ce dernier et Tymochenko, notamment) et aussi de crise parlementaire jusqu'à l'élection de 2010. Elle est remportée par Viktor Ianoukovytch au second tour, le 7 février, avec 48,53% des voix, contre Ioulia Tymochenko, à 45,88%.

En même temps que le Kremlin n'avait pas gobé la révolution orange, les Occidentaux n'ap-

précierent pas du tout l'arrivée au pouvoir d'un pro-Russe. Il sera chassé en milieu de mandat. Bref, une instabilité aussi forte que chez les Italiens, à la différence que ces derniers laissent de côté le feu et le canon pour mettre en exergue leur génie de la négociation politique. Depuis le mois de novembre, les Ukrainiens étaient dans la rue pour obtenir ce qui est arrivé. Le départ de celui qui rechignait à signer le rapprochement avec l'Union européenne, moyennant une centaine de morts, dont quatre-vingt cinq civils et seize membres des forces de l'ordre.

La note payée par les Ukrainiens est lourde. Nul ne sait si elle ne pèsera que ce poids car comme toutes les révolutions, celle qui a évincé l'ancien président donné en fuite ne manquera pas de désigner ses contre-révolutionnaires et au besoin leur faire payer leur complicité supposée avec l'ennemi. Au demeurant, la prise d'assaut de la résidence de Viktor Ianoukovytch par les manifestants à la recherche d'indices de corruption du régime, ou encore le mandat d'arrêt pour «meurtres de masse» qui le vise, alertent sur le bras de fer qui est lancé contre les anciennes autorités. Et aussi, celui qui se dessine entre Américains, Européens et Russes. Même si tous souhaitent que l'Ukraine préserve son unité. On pourrait se demander, à quel prix ?

Gankama N'Siah

ROME

Le vatican intéresse les jeunes internautes au défi de la paix

Quelque 300 professionnels catholiques de la communication, venus de 80 pays, sont actuellement réunis à Rome, du 25 février au 1er mars pour le congrès mondial de l'association Signis. Des Congolais y prennent part.

L'association Signis est «un réseau international de professionnels de la communication dont la mission est de soutenir les communicateurs catholiques pour une transformation des cultures et les mettre au service de la dignité de l'homme, suivant les valeurs de l'Évangile».

Initialement prévu pour se tenir au Liban l'an dernier, le congrès a été transféré à Rome, car le contexte des tensions et des violences suscitées au Moyen-Orient par la guerre en Syrie ne rendaient plus possible la tenue seraine des assises dans la région. Le congrès s'est ouvert mercredi après-midi et se tient sous le thème: «Les médias pour une culture de paix : Créer des images avec la nouvelle génération».

Dans un message aux participants, le pape François s'est dit «heureux» que cette rencontre «offre une réflexion sur le pou-

voir communiquant des images qui, à travers les médias de masse, expriment et façonnent les expériences, les espoirs et les doutes des nouvelles générations. Dans un monde globalisé au sein duquel de nouvelles cultures, possédant leurs nouveaux langages et symboles, naissent constamment, et une nouvelle imagination commune apparaît», souligne le Souverain pontife.

Pour lui, «les communicateurs catholiques doivent relever le défi de plus en plus grand de présenter la sagesse, la vérité et la beauté de l'Évangile dans un langage capable de toucher les esprits et les cœurs des innombrables personnes en quête de sens et de direction dans leurs vies, en tant qu'individus et membres de la société». Rappelons que les participants comptent parmi eux des représentants des deux Congo, dont notamment l'évêque de Pointe-Noire, Mgr Miguel Olaverri, responsable des médias catholiques au sein de la conférence des Evêques du Congo.

Lors de la conférence de presse de présentation des travaux aux journalistes, l'exécutif de Signis a

souligné son désir de s'adresser aux générations dites «générations internet». Nés à l'heure de l'informatique, ces jeunes ne sont que sommairement intéressés par la religion, quelle qu'elle soit, mais sont férus des nouvelles technologies de l'information et de la communication. «Il faut les amener à mettre leur passion au service de la paix», a notamment expliqué le journaliste kenyan Alvaro de Souza, secrétaire général de Signis.

Le congrès va tenir 11 ateliers destinés aux professionnels des médias catholiques de différents horizons géographiques et audiovisuels. Animés par des professionnels reconnus de différentes origines, ils aborderont, entre autres, les thèmes suivants : les réseaux sociaux, le journalisme multimédia, le marketing social, le cinéma et la spiritualité, les documentaires sociaux, la radio multimédia, la formation aux communications, l'éducation aux médias, etc. Plus que jamais, l'Église catholique entend ramener la communication au centre de sa pastorale.

Lucien Mpama



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

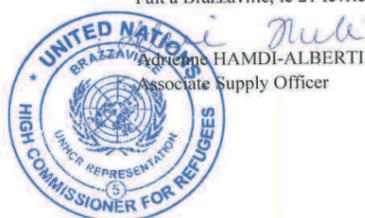
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

«HCR/COB/UAL/019/2014-nm»

- Dans le cadre de l'application de sa politique portant sur le déclassement des véhicules utilisés dans le cadre de son activité humanitaire, la Représentation du *Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés* (UNHCR) en République du Congo voudrait procéder à la vente aux enchères de son parc automobile à Brazzaville et probablement à Betou et à Impfondo.
- La Représentation du HCR en RC invite les Entreprises et Particuliers spécialisés dans le domaine de la vente organisée à manifester leur intérêt pour cette activité et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter ladite vente aux enchères (note de présentation, curriculum-vitae, missions similaires exécutées, disponibilité, mobilité géographique).
- La compagnie ou le particulier choisi (e) agira en qualité d'intermédiaire du HCR ; publiera deux avis de vente aux enchères ; organisera le transport du matériel du lieu actuel vers le site de la vente ; fournira au HCR une évaluation technique du matériel ; retirera tous les logos du HCR sur les véhicules vendus ; s'assurera de l'état de propreté des véhicules avant la vente et de l'acquiescement par l'acheteur de tous les droits, taxes et TVA avant la remise du véhicule ; assurera la transparence et l'intégrité du processus de la vente ; conduira des enchères publiques ouvertes ; présentera un rapport sur la vente aux enchères détaillant les montants reçus pour chaque lot et le HCR pourra procéder au décaissement des fonds en faveur du commissaire-priseur.
- Les entreprises et particuliers désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'*Unité des Approvisionnements et de la Logistique*, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Référence peuvent être consultés à la même adresse.
- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées de préférence en version électronique ou sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 4 mars 2014.

Représentation du HCR
6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique
Brazzaville, Tél. : 05.547.81.71
Courriel : ngoussou@unhcr.org ; hamdialb@unhcr.org

Fait à Brazzaville, le 21 février 2014



www.facebook.com/airtelcongob

Tous les jours

pour **300** FCFA | **6** min
100 SMS
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits

DANSU CONGO

Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

Le réseau qui nous unit

Forfaits en FCFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

Pour plus d'infos, appelle le 141.

MUSIQUE

Biz Ice en concert le 1^{er} mars à Brazzaville

Parmi les jeunes artistes rappeurs qui s'imposent sur la scène du hip-hop congolais figure Biz Ice, de son vrai nom Grace Jaurès Malela. Après six ans dans la musique, il décide de faire découvrir son talent aux mélomanes congolais le 1^{er} mars à l'Institut français du Congo à Brazzaville.

«Je me suis senti prêt pour ce concert après la tournée avec Mbilia Bel il y a cinq mois. Nous avons fait du live et c'était une expérience très enrichissante pour moi. Car ce n'est pas évident de faire du live, d'où pour mon concert il y aura une partie acoustique. Travailler avec une icône comme Mbilia Bel et aller en tournée avec elle, tout cela m'a permis d'acquiescer certains fondamen-

taux de la scène qui aujourd'hui me permettront de faire ce concert», rassure le rappeur.

En marge de ce concert, Biz Ice enregistre un album basé sur du live allié à d'autres sonorités africaines. Il projette de présenter lors de la soirée du 1^{er} mars, un extrait du premier clip intitulé «Tolebi» (lingala : nous sommes lassés, fatigués), un message à l'endroit de nos dirigeants. Au cours de ce concert, il essaiera de marier plusieurs styles entre l'afro pop, l'afro beat et la rumba rap, un style qui lui est plus ou moins particulier ici.

«Cet artiste a la particularité d'avoir son propre studio et il s'est investi d'abord en créant une struc-



Le rappeur Biz Ice

ture qui lui permet non seulement de faire sa musique correctement mais

d'aider d'autres artistes. Son dernier single a été enregistré dans ce studio. Il se donne réellement les moyens de sa réussite et c'est une autoproduction de son label, tout comme ce spectacle», a précisé Fongui Ibara.

Biz Ice, véritable activiste hip-hop, a créé le studio d'enregistrement «Katioka Recors» et un label de production musicale «Violence Musique» pour promouvoir des artistes et ses projets professionnels. Il compte à son actif plusieurs "mix tape" et des participations à de nombreux projets. En février 2013, il a participé au workshop «Vibrations urbaines» dans le cadre du festival «Étonnants voyageurs» à Brazzaville puis au spectacle de la restitution du projet. 2013 a aussi

été l'année de la sortie de sa dernière Digi tape «Zua Nga bien vol II» et du clip «Rap toko toko» qui rencontre un franc succès auprès du public.

Le rappeur congolais participe au live organisé par RFI en marge de la 9^e édition du Festival panafricain de musique (Fespam). Il travaille également sur l'album *Panthéon* de Mbilia Bel avant de faire avec la diva une tournée africaine. Doté d'une écriture franche, l'artiste peint non sans un zeste de poésie urbaine les réalités congolaises, en les associant à une palette d'outils technologiques. Après le concert, il entamera une tournée nationale.

Hermione Désirée Ngoma



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'animation de son service Hygiène Sécurité Environnement et Communautés, Congo Iron S.A., société de prospection, de recherche, et d'exploitation minière filiale du groupe australien Sundance LTD, recrute un Manager Environnement et Communautés :

- Diplôme Bac + 4 minimum dans les domaines de l'environnement, la sociologie, l'anthropologie ou discipline connexes au secteur minier (la géologie, la chimie, etc.).
- Large expérience (> 10 ans) dans le domaine de l'environnement, ou du développement et des relations avec les communautés, de préférence dans l'industrie extractive, minière, pétrolière, ou similaire
- Expérience démontrée dans la planification et l'implémentation de projets sur le terrain
- Expérience dans le développement et l'implémentation de pro-

cédures et systèmes dans les domaines de l'environnement et des relations avec les communautés.

- Expérience dans la gestion des communautés
- Excellente expression orale et écrite des langues françaises et anglaise
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Capacités organisationnelles, aptitudes démontrées au lobbying, à la négociation, à la résolution de conflit, et au management des équipes, capacité à travailler en autonomie.
- Poste basé à Brazzaville avec de fréquents déplacements dans le département dans la Sangha.
- La connaissance d'un ou plusieurs dialectes de la Sangha serait un plus

Les CV et lettre de motivation sont à adresser à ci.careers@congoiron.net avant le 7 mars 2014.



70, Avenue Professeur Locko-Mafouta
(Entre l'Ambassade des USA et l'Institut de la Jeunesse et des Sports)
Brazzaville BP 1371 - République du Congo
Registre de commerce No: RCCM CG/BZV/06B11
Direct: +242 22 281 0637
Fax: +242 22 283 5568
Email: ci.careers@congoiron.net



GSA CAMAL VOYAGES

CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard. Email : resabzv@camair-co.net

Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – ABIDJAN – LIBREVILLE
- N'DJAMENA – NGAOUNDERE - GAROUA – MAROUA - PARIS
3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE

Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74

PROFITEZ DE LA FLEXIBILITE ET
DES PETITS PRIX CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc

Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc

Douala-Brazza à partir de 91.000 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc



REMERCIEMENTS

La veuve Bissouaki et enfants, l'honorable Benjamin Bounkoulou et la famille Dimeni, remercient tous les parents, amis et connaissances pour l'assistance multiforme apportée lors du décès de leur regretté époux, père, beau-fils et beau-frère Emile Bissouaki «Papa Emile» survenu à Brazzaville le 07 janvier dernier.

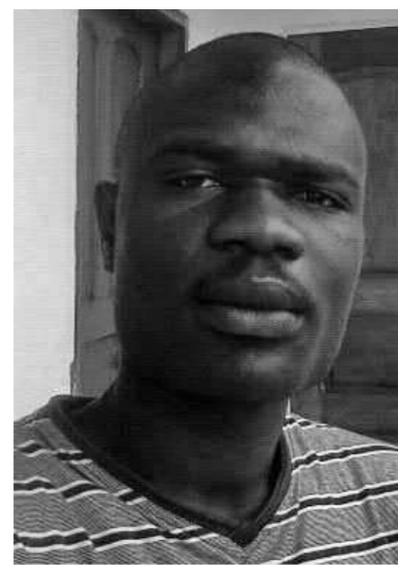
NÉCROLOGIE

Les enfants et les petits fils Olougoun ont le regret d'informer aux parents, amis et connaissances, en particulier la communauté béninoise, le décès de leur cher père et grand-père, Papy Josias Olaogoun, survenu le 21 février à 7h30 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis 24 rue Bacongo à Poto-Poto (entre l'avenue de la Paix et l'avenue des Beaux-parent). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



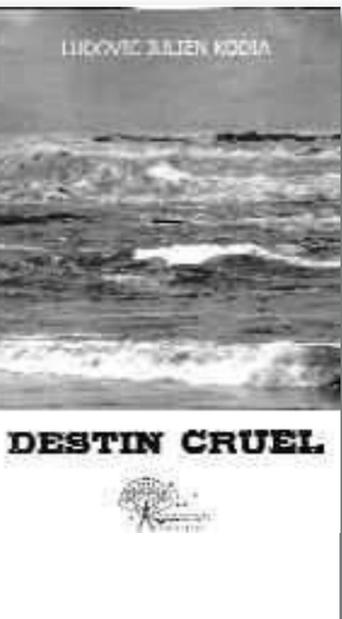
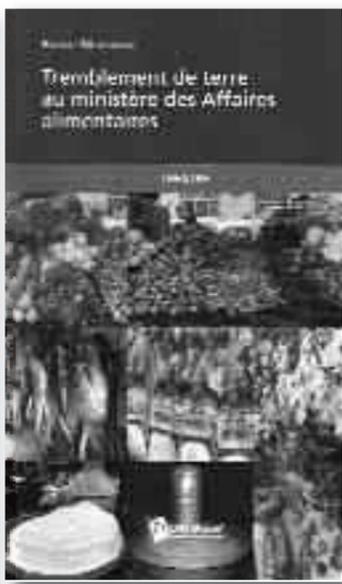
COMMUNIQUÉ

Rom Ando Daniel N'Gouala recherche sa maman Marie Claire Bossigui, qui est sorti de l'hôpital psychiatrique du CHU de Brazzaville. Toute personne ayant vue cette personne est priée de contacter **Sideney Dongou** au Tél. : **06 620 10 93**



Arcade Arnaud Bikondi, Farrel Mboko et les anciens élèves du lycée Pointe-Noire 2 ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère et ami De Grâce Obié, survenu le 22 février à Pointe Noire. La date de l'inhumation aura lieu ce jeudi 27 février

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



MASA 2014

Les enjeux du numérique en débats à Abidjan

Du 1er au 8 mars, Abidjan et ses alentours célébreront la huitième édition du Marché des arts du spectacle africain (Masa). Environ 50 groupes avec plus de 480 artistes venant de 28 pays différents sont attendus pour cette manifestation qui s'articulera autour des «arts du spectacle face au défi numérique».

P. Square, Salif Keïta, Magic System sont à l'affiche de la huitième

édition du Masa qui connaîtra la présence, entre autres artistes, de Dobet Gnahoret, Alpha Blongy, Melway, Blick Bassy... À travers ce parterre d'artistes majeurs de la musique africaine, les organisateurs ambitionnent de présenter au public «la meilleure édition de toutes celles qui ont déjà été organisées, un Masa qui soit aujourd'hui à la dimension de la Côte d'Ivoire», affirme Koné Dodo, conseiller



chargé de la musique auprès du directeur général par intérim du Masa.

Pendant sept jours, artistes et professionnels des arts se retrouveront lors de nombreuses rencontres autour du thème «Les Arts du spectacle face au défi du numérique». Des réflexions intéressantes pour mieux cerner les nombreux enjeux auxquels l'Afrique du XXI^e siècle est confrontée avec la révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Lancée en 1993 à Abidjan à l'initiative de l'Organisation internationale de la Francophonie, devenue structure indépendante en 1999, cette importante manifestation autour des arts africains ambitionne depuis sa création de renforcer les capacités des professionnels des arts vivants (musique, théâtre, danse) et de permettre l'accès des productions africaines et de leurs artistes au marché international.

Meryll Mezath

LIVRE

Le roman de Pierre Ntsemou au cœur des dixièmes débats littéraires

«Diélé : l'Ange, l'homme et la bête» a été présenté et débattu vendredi dernier au cours des «Vendredis littéraires» initiés depuis peu par l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo.

Ce roman est une fiction sociopolitique de 185 pages, publiée en 2013 aux Éditions Publibook. Il s'ouvre sur un avant-propos qui, dans une prose narrative fortement rythmée, explique les conditions dans lesquelles «Dieu, dans son laboratoire divin, pour éteindre les ravages du feu de l'enfer, va engendrer ange Diélé, son émissaire, afin de débutsquer le diable, qui a osé détourner le cœur humain du bien divin».

«Mon premier constat est que cette œuvre est découpée de façon disproportionnée ; certaines parties du livre comportent beaucoup plus de chapitres que d'autres. Ce découpage inégal n'est cependant qu'un détail ; il n'annule en rien la qualité esthétique du roman, puisque le lecteur chevronné comprend rapidement que ce choix fut conditionné par la mise en exergue des temps forts de l'ouvrage et le

respect de la chronologie des faits», souligne Ramses Mbongolo.

Dans ce roman où se mêlent amour et humour, espièglerie et pitié, Pierre Ntsemou nous fait vivre les faits avec la précision d'un témoin oculaire. La narration imagée du premier chapitre plonge le lecteur dans une sorte de bande dessinée vivante et mouvementée, mieux, dans un film d'animation narré par un homme qui maîtrise parfaitement les malices et les caprices des élèves, dans l'univers de l'enseignement primaire et secondaire où il exerce en qualité d'inspecteur pédagogique.

L'auteur sait combiner et inventer les mots pour donner un sens à l'environnement social et culturel de ses œuvres littéraires, comme en témoigne le mot Nzalaland, pays de la pénurie de ressources alimentaires. D'autres exemples, comme l'île du Diable et la prison de Makala, donnent des indications bien précises sur la situation géographique de cette «République», qui, bien que fortement inspirée du Congo-Brazzaville, la patrie de l'auteur, reflète l'image et pose les problèmes du continent africain et spécialement de la sous-région. «La bannière identitaire

des nations bananières est la famine récurrente et le Kwashior-kor», déclare Pierre Ntsemou. Ce propos est si vrai que la République centrafricaine, le Soudan, la Libye et l'Égypte en sont les exemples actuels, comme l'Est de la RDC, le Sud du Congo-Brazzaville et le Mali l'ont été il y a quelque temps.»

La plume de Pierre Ntsemou ne laisse rien présager ; elle entraîne de surprise en surprise. Sa narration romanesque, semblable à une improvisation hautement contrôlée, ne préfigure aucun contour de la trame du roman. Le lecteur qui tentera de jouer les apprentis sorciers, de déchiffrer l'avenir ou la suite des événements, à travers les lignes, sera tout simplement frappé d'un étonnement admiratif qui suscitera encore plus le désir de lire ou le doux plaisir de déguster sans modération Diélé : l'ange, l'homme et la bête. Dans ce livre, qui est une belle leçon pédagogique sur la façon de gouverner, l'auteur dévoile en arrière-plan les clefs de la bonne gouvernance et dessine en avant-plan les traits moraux d'un homme d'exception, de cette sorte de doublure de Nelson Mandela qu'est Diélé.

Hermione Désirée Ngoma

NOUVEAU HYUNDAI SANTA FE

Moteur 2,4 litres / 176 CV / 4 roues motrices / 7 places configurables à volonté

Boîte de vitesse manuelle 6 rapport + marche arrière / contrôle de freins en descente DBC, ...

SANTAFE



NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

TRACTAFRIC MOTORS CONGO

> POINTE NOIRE
697 Bd du président Marien NGOUABI

Tel : (+242) 06 665 40 30
secretariat@sho-congo.com

> BRAZZAVILLE
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA

Tel : (+242) 06 979 93 30
secretariat-bzv@sho-congo.com

COURSE À LA PRIMATURE

L'opinion rejette l'idée d'un Premier ministre issu de l'opposition

Des dix personnalités mises en concurrence directe pour la primature à travers le sondage Les Points, seul Matata Ponyo a franchi la barre de 50% d'intentions de vote.

Après l'avoir manifesté à travers plusieurs sondages réalisés au cours de l'année 2013 sur les concertations nationales, les Kinois ont marqué définitivement leur rejet de l'idée d'un

quant, l'incapacité de l'ancienne patronne du Portefeuille congolais, Jeannine Mabunda, de récolter une seule voix au niveau des enquêtés, apportant ainsi la preuve de la forte carence d'un leadership féminin en RDC alors que la junte féminine ne cessent de réclamer l'application de la représentativité de 30% dans les institutions.

Non à l'opposition !

La formation prochaine d'un gouvernement de cohésion nationale hante les esprits des politiques et rythme le quotidien des Congolais qui tiennent à connaître les personnalités qui seront appelées à décider sur leur devenir et à sortir le pays de la crise. Le dernier sondage d'octobre 2013 sur les concertations nationales a, à cet effet, fourni plusieurs renseignements quant aux préférences des Kinois. 87% d'entre eux n'ont jamais été favorables à la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale que l'opposition a toujours appelé de tous ses vœux sans tenir compte des problèmes réels de la population.

Les Kinois n'ont jamais acquiescé le fait qu'une opposition de pacotille vienne jouer un rôle important et se refaire du poil de la bête pour les élections de 2016. Si l'opposition, dans sa version miniaturisée, c'est-à-dire dépourvue de ses partis phares, a tout à gagner dans la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale, cela ne serait pas le cas pour la majorité présidentielle, ont toujours relevé les enquêtés.

Dans la logique de la mise en place



Léon Kengo

prochaine d'un nouveau gouvernement, les tendances en 2014 semblent conforter la position de Matata Ponyo. L'actuel chef du gouvernement bénéficie d'une opinion favorable liée notamment aux effets positifs de la bancarisation ainsi qu'au paiement régulier et ponctuel des salaires des fonctionnaires de l'État. Autres faits retenus pour Matata Ponyo, le bon déroulement des travaux dans différents chantiers ouverts à Kinshasa et les multi-réformes réalisées dans les différents domaines. L'intéressé, jugé de plus en plus proche de la population, occupe la première place du baromètre et totalise 51% des intentions de vote.

Ont totalisé moins de 10%

En deuxième position se pointe le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, qui est jugé trop distant de la population par les enquê-

tés et trop protocolaire par les députés. On lui impute l'absence des solutions aux problèmes qui se posent au sein de la chambre basse du Parlement. Aubin Minaku a eu de la peine à atteindre 6% d'opinions favorables. Il est suivi de son co-président aux concertations nationales, Léon Kengo wa Dondo dont la position à la tête d'une plate-forme politique ne lui profite que trop peu. Ledit rassemblement est considéré comme une coquille vide parce que n'ayant aucune assise populaire du fait de l'absence des grandes formations de l'opposition. Le président du Sénat est déprécié par les enquêtés qui retiennent de lui la démagogie du sourire. Sa cote d'amour est au plus bas parce qu'il ne bénéficie par absence d'une assise populaire, d'où les 3% obtenus en termes d'intentions de vote. Il occupe la troisième place.

En quatrième position se pointe le vice-ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba. Cet électron libre du Parti lumumbiste unifié, co-initiateur de la bancarisation sous le gouvernement Muzito, passe également inaperçu au niveau de l'opinion. Les enquêtés estiment qu'il n'a pas la carrure nécessaire pour prendre la tête du gouvernement. Il réuni 1% d'intentions de vote.

Mugalu, Masangu et Boshab

L'ambassadeur Théodore Mugalu, bien que n'ayant pas affiché clairement ses ambitions pour la primature, est vu comme l'un des prétendants au titre à la suite de son idéologie sur la douzième province

de la RDC. Ce dernier élément aurait dévoilé ses intentions pour le fauteuil de Premier ministre. Le chef de la maison civile du chef de l'État n'a pas la bénédiction des enquêtés pour présider à leur destinée. Ils le trouvent mieux devant l'autel, c'est-à-dire au milieu du village. Il totalise également 1% d'intention de vote. Deux autres personnalités publiques obtiennent 0,5%. Il s'agit de Jean-



Aubin Minaku

Claude Masangu, très impopulaire dans la ville de Kinshasa et jugé distant de la population, et Évariste Boshab, dont le passage au perchoir de l'Assemblée nationale a été peu convaincant. Les enquêtés estiment que sa désignation au poste de 1er ministre bloquerait le système démocratique en RDC. Par ailleurs, Albert Yuma ne récolte aucune voix au niveau des enquêtés parce qu'étant également moins connu des Kinois.

Jeannot Kayuba



Augustin Matata Ponyo

Premier ministre issu de l'opposition. Sur un total de près de dix personnalités présentées lors d'un sondage réalisé du 19 au 20 février à Kinshasa, dont l'opposant Léon Kengo wa Dondo, le choix s'est plutôt porté sur l'actuel chef du gouvernement, Augustin Matata Ponyo.

Les enquêtés relève l'inopportunité de confier la primature à une opposition diminuée de suite de l'absence de ses partis phares qui continue à considérer les concertations comme un non-événement. Autre fait mar-

17^e SOMMET DU COMESA

Les choses sérieuses commencent ce mercredi

Dans les milieux concernés, on reste convaincu que l'intégration de la RDC dans le Comesa va booster le développement économique de la région de l'Afrique australe et participer plus efficacement à la création d'emplois ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté.

Le 17^e sommet des chefs d'État du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (Comesa) s'ouvre ce 26 février à Kinshasa. Déjà la veille, la ville capitale a connu une effervescence particulière sur les différentes artères où ont été déployés les éléments de la police. La sécurité était donc de mise sur les grands axes routiers où étaient censées passer les délégations des États membres. La ville s'est mise dans sa plus belle robe pour accueillir les hôtes de marque qui se sont relayés à l'aéroport international de Ndjili. L'évènement est de taille d'autant plus qu'une belle brochette des chefs d'État de la région de l'Afrique australe sont attendus à Kinshasa. Une preuve supplémentaire sans doute qui atteste du côté désormais fréquentable de la RDC qui renoue avec les grands sommets régionaux. Pour maints

analystes, ce sommet de Comesa va booster l'image de la RDC qui est appelée à jouer un rôle moteur dans cette organisation régionale.

Qu'attendre du sommet ? Les attentes sont multiples et touchent essentiellement à la paix et à la sécurité en faveur des États membres. Ces derniers sont, en effet, conviés à s'engager pour une paix durable pour faciliter le développement à travers le commerce régional. Car il est aujourd'hui certifié que les conflits récurrents dans la région entraînent son sous-développement et bloquent son décollage économique. Pour la RDC qui s'emploie à sortir des sempiternels conflits auxquels elle est confrontée tant en interne qu'en externe, l'on ose croire que les recommandations qui découleront de ces assises vont l'aider à y mettre définitivement fin pour mieux se consacrer à l'œuvre de sa reconstruction à travers un développement durable. Il, est clair que les États participants au sommet de Kinshasa vont encore une fois s'engager pour une paix durable devant faciliter le développement à travers le commerce.

Il sera question au cours de sommet, comme l'a évoqué un expert mauricien, d'élargir l'espace économique pour les petites et moyennes entreprises, d'accorder plus de facilités aux entrepreneurs, de résoudre des problèmes techniques pour donner un nouveau démarrage à l'investissement. Là-dessus, la RDC qui a plus que jamais besoin de nouveaux investissements, a intérêt à attirer vers elle les opérateurs économiques du Comesa en leur faisant entrevoir les opportunités d'investissements qu'offre le pays dans divers secteurs, notamment dans les mines, le bois, l'agriculture et l'élevage, les infrastructures routières, sociales et touristiques, etc. À cela, il faudrait y ajouter la transformation des produits agricoles, l'industrie manufacturière, la production de l'énergie avec la construction des centrales hydro-électriques, les énergies renouvelables avec les panneaux solaires, l'assainissement de l'eau et le secteur de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les opérateurs du Comesa tireront une meilleure partie en nouant des relations avec leurs par-

tenaires de la RDC et l'État congolais via la création des joint-ventures mutuellement avantageuses. Projet intégrateur, le grand Inga en quête de financement pourra peut-être trouver une solution à travers la participation de tous les États membres Comesa.

Mieux vendre le sommet

Dans les milieux concernés, on reste convaincu que l'intégration de la RDC dans le Comesa va booster le développement économique de la région de l'Afrique australe et participer plus efficacement à la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté. D'où la promulgation attendue des lois pouvant favoriser la libre circulation des biens et des personnes entre les États membres et le développement des échanges commerciaux. Dans cette optique, il est évident que les opérateurs économiques des provinces de l'est du pays, frontalières des pays membres du Comesa, vont bénéficier de certains avantages douaniers qu'offre la région du fait d'un tarif extérieur commun appliqué à tous les États membres. Et naturellement le coût de dédouanement des mar-

chandises importées à travers cette région-là va baisser avec pour effet d'entraînement, la baisse du prix de vente aux consommateurs.

La RDC pourra, par ailleurs, bénéficier d'un certain nombre d'infrastructures grâce à son adhésion au Comesa. Il nous revient à ce propos qu'un fonds destiné à la mise en commun des infrastructures notamment de communication au niveau des pays membres sera débloqué. À tout point de vue, l'adhésion de la RDC à cette zone de libre-échange économique présente beaucoup d'avantages pour l'économie congolaise lorsqu'on connaît l'attentisme des partenaires traditionnels que sont les institutions de Brettons Woods à accompagner les efforts de développement de la RDC. Enfin, les enjeux du sommet sont encore loin d'être décryptés par l'homme de la rue qui ne cerne pas très bien les contours dudit sommet et surtout des dividendes qu'il peut en tirer. Ce qui prouve que la communication autour du sommet n'a pas été faite de manière plausible pour mieux le vendre aux yeux de l'opinion.

Alain Diasso

KASAÏ-OCCIDENTAL

Des ONG internationales et nationales impliquées dans la lutte contre le paludisme

Point n'est besoin de rappeler que le paludisme ou la malaria, qui touche plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, constitue un sérieux problème de santé pour bien de ménages en RDC.

Un changement de comportement est donc de mise pour renforcer la lutte contre le paludisme. C'est ce qui justifie l'implication des chargés de communication des ONG internationales et nationales pour combattre cette maladie. Le DPS/ PNCPS, DS/kananga, Task force com, Unicef, Croix-Rouge, Réseau radio, Moso, PNL/DP, Point focal PMI-ep Coordination, Prosani, Coordination CDKA et BCC CDKA sont autant d'ONG qui ont pris part à cette formation.

Selon une dépêche de Caritas-Développement Kananga dans la province du Kasai-Occidental, les chargés de communication de ces ONG impliquées dans la lutte contre le paludisme viennent de renforcer, à travers une formation, leurs capacités pour consolider leur travail contre le paludisme. Au terme de cette formation, les participants ont résolu notamment d'organiser un renforcement des capacités en communication et changement de comportement pour les relais communautaires, de promouvoir les activités des relais promotionnels en se basant sur la thématique des pratiques-clés dans la lutte contre le paludisme, de s'imprégner de l'ébauche de lutte contre le paludisme conçu par le

Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) dans l'élaboration de leur plan de communication.

Les participants ont, en outre, décidé de faire l'analyse situationnelle à temps afin de découvrir les problèmes comportementaux dans la communauté, de se baser aussi et surtout sur la force de la Caritas, la communauté de base (FOSA, Écoles, CPCD, Radios communautaires et de leur partenariat avec Vodacom) qui n'auront besoin que de suivi et d'encadrement et impliquer différents secteurs dans la réussite du changement de comportement à travers la communication : environnement, hygiène et habitat, santé...

Aline Nzuzi

LOGEMENTS SOCIAUX

Bientôt la construction des habitations pour les fonctionnaires de l'État

Le ministre des Médias, chargé des relations avec le Parlement et de l'initiation à la nouvelle citoyenneté, Lambert Mende Omalanga, et le responsable de la société UBS-Afrique, M. Komi, ont focalisé leur entretien sur le projet.

Pour le responsable de la société UBS-Afrique, le démarrage de ce projet interviendra après la signature officielle du contrat avec

l'État congolais. Quant au mode de remboursement des frais que les fonctionnaires payeront pour acquérir un logement, le responsable de la société UBS-Afrique explique que les frais de construction seront prélevés sur leurs salaires entre 15 et 20 ans. «*Ils ne ressentiront pas le poids*», a-t-il déclaré. La matérialisation de ce projet sera d'une grande satisfaction pour les fonc-

tionnaires de l'État, puisqu'on sait que la plupart d'entre eux sont des locataires et vivent dans les conditions peu enviables. Notons que la société UBS-Afrique s'occupe également de financement des projets d'État en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en France. Cette entreprise envisage aussi investir dans l'énergie solaire dans la ville de Kinshasa.

A.Nz.

SANTÉ

315 nouveaux médecins prêtent serment

La cérémonie s'est déroulée, le 22 février, en présence du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, et du président de l'Ordre de médecins, le Dr Antoine Mbutuku, dans la grande salle du collège Boboto.

«*Au moment d'être admis au nombre de membres de la profession médicale, je prends l'engagement solennel de consacrer ma vie au service de l'humanité, je garderai à mes maîtres le respect et la reconnaissance qui leur sont dus. J'exercerai mon art avec conscience et dignité. Je respecterai le secret de celui qui sera confié à moi...*». C'est le serment d'Hippocrate que les trois cent quinze nouveaux médecins ont prêté sous les applaudissements et les cris de membres de familles, amis et connaissances venus reconforter ces jeunes médecins.

Le président de l'Ordre de médecins a pris acte de ce serment. Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, l'heure n'est pas

au grand discours mais plutôt aux conseils. Pour ce faire, il a axé son intervention sous deux axes : le respect du secret médical et la protection de la dignité humaine.

S'agissant du secret médical, dit-il aux jeunes médecins, vous n'avez pas le droit de divulguer le secret que vous amène le malade qui vient devant vous. Malheureusement, regrette-t-il, il y a des médecins qui, lorsqu'ils se trouvent dans les débits de boisson, se permettent de divulguer le secret médical de leurs malades. «*J'aimerais vous interpeller à ce sujet, si vous voulez être un bon médecin, sachez garder les secrets de tous les malades que vous recevez*», a poursuivi le ministre.

Le deuxième conseil concerne la dignité de la vie humaine. Dès la conception, indique le Dr Félix Kabange Numbi, il faut savoir que la vie humaine doit être respectée et protégée. Sur ce, le ministre de la Santé publique a condamné sans détours des médecins qui font des avortements dans des centres de santé. «*L'avor-*

tement est interdit en RDC », martèle-t-il. «*J'aimerais que ces médecins qui viennent de prêter serment soient de médecins qui vont aider la République en accordant la dignité à la vie humaine au lieu que vous soyez des médecins qui s'ajoutent aux charlatans qui sont en train de faire des avortements à travers le pays* », souhaite-t-il.

Le Dr Félix Kabange Numbi a fait savoir aux nouveaux médecins que la profession médicale est un apostolat. On n'y entre pas pour se faire de l'argent. La médecine est une vocation. C'est pourquoi il demande à ces jeunes lauréats d'accueillir tous les patients avec amour. «*Ne tenez pas compte de leur rang social, de leur religion, de leur parti politique. En tant que médecin, vous n'avez pas le droit de laisser quelqu'un mourir quelle que soit la situation dans laquelle vous vous trouvez dans l'exercice de vos fonctions sachez que la vie humaine est sacrée* ». conclut-il.

A.Nz.

RDC

Des syndicalistes réfléchissent sur la rédaction du guide syndical des enseignants

L'objectif est au centre d'un atelier organisé par la Fédération nationale des enseignants et éducateurs sociaux du Congo (Fénéco/UNTC) en partenariat avec le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES/FSU).

La Fénéco/UNTC a ouvert, le 25 février, dans la salle de conférence de l'Union nationale des travailleurs du Congo, à Gombe, un atelier sur la rédaction du guide syndical des enseignants de la RDC. Ces travaux organisés en partenariat avec un syndicat français, le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES/FSU), réunissent une vingtaine de syndicalistes, membres des secrétariats nationaux de la Fénéco/UNTC ainsi que ses délégués de différentes provinces du pays.

L'atelier vise à doter l'enseignement congolais de toutes les informations possibles sur l'exercice de son métier. Ce guide sera également, selon le secrétaire général de la Fénéco, Augustin Ntumba Nzuji, un outil qui sera présent dans toutes les écoles du pays en vue d'apporter à l'enseignant des informations sur son secteur. Il s'agit, selon lui, de ses droits et devoirs dont des informations sur le recrutement, le congé, des avantages sociaux, la gestion des dossiers disciplinaires. «*Ce guide est un support pour les représentants syndicaux dans la défense des membres du syndicat face à l'administration* », a-t-il expliqué.

Selon le délégué du SNES à ces assises, le secrétaire général de ce syndicat pour la région de Rouen, Florian Lascroux, a souligné l'importance de ce document pour l'exercice du métier de syndicaliste. À l'en croire, la rédaction de ce document sera suivie par son impression et sa distribution dans toutes les écoles de la RDC. Cet atelier de quatre jours, qui met autour d'une table les représentants syndicaux de Fénéco/UNTC des provinces et ceux de Kinshasa, note-t-on, sera clôturé à la fin de la semaine.

Lucien Dianzenza

ENVIRONNEMENT

Validation de la version révisée du programme de réduction des émissions de gaz

Le document, qui concerne les districts du Plateau et de Maïndombe dans la province du Bandundu, devra être validé en conseil des ministres avant sa présentation officielle au Fonds de partenariat de carbone forestier.

L'atelier national de validation de la version révisée de la note d'idées du programme de réduction des émissions de gaz (ER-PIN) pour les districts du Plateau et de Maïndombe s'est tenu, le 21 février, à Kinshasa. Il a été marqué par la présence des délégués du gouvernement central, du gouvernement provincial du Bandundu, des ONG locales, nationales et internationales, du secteur privé et des partenaires au développement.

L'objectif était de valider ce document (ER-PIN) contenant des réponses aux préoccupations des membres du 7e comité des participants (CCP) au fonds carbone du Fonds de partenariat de carbone forestier (CP/FCPF), en tenant compte du cadre méthodologique du FCPF. Après présentation de grandes lignes du draft final de l'ER-PIN contenant les améliorations déjà apportées, les participants ont donné leurs avis et considération pour permettre au responsable du projet de consolider les commentaires des parties prenantes et mettre à jour la feuille de route produite à Mbankana, à l'est de Kinshasa.

À la fin, les participants ont validé la version améliorée de l'ER-PIN qui sera ensuite transmis au ministre de l'Environnement et conservation de la nature pour validation en conseil des ministres, avant sa présentation officielle à l'équipe de facilitation du Fonds de partenariat de carbone forestier au sein de la Banque mondiale pour soumission au fonds carbone/FCPF lors de la neuvième session qui se tiendra au mois d'avril. Aussi ont-ils produit un modèle du programme provincial d'un développement "vert" qui fournit des alternatives et récompense les performances en vue de relever le défi du changement climatique, de la réduction de la pauvreté, de la gestion durable, de la conservation des ressources naturelles et de la protection de la biodiversité.

Pour le ministre de l'Environnement, conservation de la nature et tourisme, Bavon N'sa Mputu, ces assises visent à donner des réponses aux préoccupations que le comité des participants au Fonds carbone avaient exprimé lors de la première soumission intervenue en juin 2013. Profitant de l'occasion, le numéro un de l'environnement a précisé qu'il s'agit d'un programme de grande envergure qui couvre une superficie de 12 millions d'hectares dont 8 millions de forêts primaires. L'objectif est de réduire la pression anthropique sur les ressources forestières d'une zone située à la lisière de la ville de Kinshasa (200 km de route), une mégapole de plus de dix millions d'habitants qui ont de gros besoins en nourriture, en énergie de bois et en bois d'œuvre. Au regard de cette responsabilité, le ministre soutient que la RDC doit être la première Nation de ce continent à accéder au deuxième fonds du FCPF par l'admission de son ER-PIN (Programme de réduction des émissions de gaz) dans son « pipeline » au mois d'avril prochain.

Gypsie Oïssa

INTERVIEW

Bernard Diaye : " Le gouvernement congolais tient à son projet de Grand Inga "

Dans un entretien le 25 février avec Les Dépêches de Brazzaville, le coordonnateur de la Cellule de gestion d'Inga 3, l'ingénieur Bernard Diaye, réaffirme l'engagement de la RDC, de se doter de cet ouvrage qui soutiendra un boom économique du pays.

Les dépêches de Brazzaville : Monsieur le coordonnateur, les ONG américaines ont relevé que le projet Inga 3 a des impacts sociaux et environnementaux négatifs. Le gouvernement congolais est-il prêt à construire le Grand Inga maintenant ?

Bernard Diaye : Les déclarations de ces ONG américaines les engageant, et elles ont le droit de s'adresser à leur congrès pur qu'un projet ou un autre se réalise dans le monde ou pas. Mais n'oubliez pas que la RDC est un pays souverain. Son Excellence le président de la République, Joseph Kabila, a décidé de construire souverainement le Grand Inga, en commençant par la centrale hydroélectrique Inga 3 basse chute. Il revient au gouvernement de tenir à sa décision. Je sais que cette décision reste. Nous allons donc construire le barrage Grand Inga avec les partenaires qui seront disponibles.

LDB : On vous reproche de n'avoir pas suffisamment fourni d'éléments d'études de faisabilité. Que justifie cette carence ?

BD : Le rapport final des études de faisabilité a été publié et présenté le 21 et le 22 septembre 2013. Je vous rappelle qu'au mois de décembre, une haute délégation américaine conduite par le président de l'Usaid est arrivé à Kinshasa. Accompagnée par le Premier ministre Matata Ponyo, cette délégation

s'est rendue à Inga pour se rendre compte de tout ce qui se raconte sur le projet Inga. Il y a également d'autres organismes américains qui se rendent sur Inga, trois ou quatre fois par an, en vue de relever les impacts de ce projet. Aucun impact négatif n'a été relevé sur le plan environnemental et social. Il y a d'ailleurs une abondante documentation sur ce sujet. C'est seulement quand on va construire la centrale Inga 3 haute chute, quand il y aura une retenue d'eau sur le fleuve que le niveau d'eau va augmenter et il y aura une partie de Luozi, qui sera un peu noyée à deux ou trois pour cent. Cette petite inondation se verra le long de la rivière Mpioka. Cela entraînera un petit déplacement de la population. On a dénombré près de cinq mille habitants.

LDB : vous semblez minimiser les faits par rapport à cet impact. Mais quelles sont les dispositions qui sont prises par rapport au déplacement de ces populations ?

BD : Le projet Inga 3 haute chute ne se fera pas dans deux ou trois ans. On commence par le projet Inga 3 basse chute qui, selon le planning du gouvernement, doit commencer en octobre 2015 et s'achever au plus tard en 2020. Nous avons sept ans pour la fin de cette étape du projet. C'est quand on verra le rendement de cette partie qu'on pourra passer à Inga 3 haute chute. Parler de ce déplacement des populations maintenant, c'est un peu précipiter les choses.

LDB : Sur les 4800 MW à produire, l'Afrique du Sud a souscrit pour 2500 MW et le Nigéria vient pour souscrire pour plus

de 3000 MW. Que réservez-vous pour la population ?

BD : On n'a pas oublié la RDC dans la répartition de l'énergie qui sera produite à Inga. Vous savez qu'un projet de construction de centrale hydroélectrique n'est rentable ou viable que quand on s'assure sur la consommation. Il faudra donc s'assurer qu'il y a un acheteur viable de l'énergie produite, sinon on risque de produire de l'énergie et manquer d'acheteur crédible. C'est le cas que connaît la Snél maintenant, avec le faible recouvrement de ses factures.

C'est pour cette assurance qu'on a commencé d'abord à négocier avec les Sud-Africains, avec un protocole qui a été signé à Lubumbashi, qui a abouti à un traité de coopération sur grand Inga. Sur le 4800 MW, si on concède 2500 à l'Afrique du Sud, il nous reste 2300 MW. À part la République sud-africaine, il y a également la chambre minière du Katanga qui a souscrit pour une consommation de 1300 MW. Il y aura 1000 MW qui seront réservés pour la Snél en vue de desservir le Bas-Congo et une partie de Kinshasa. Pour le moment, Snél à Inga ne produit que 800 à 900 MW, avec toutes les machines qui sont installées. Si l'on ajoute les 1000 MW d'Inga 3 et si l'on arrive à réparer les machines d'Inga 1 et 2, on va arriver dans les 2800 MW pour Kinshasa, le Bas-Congo et le Katanga. Donc, on n'a pas oublié la population de la RDC dans la construction d'Inga 3, pas du tout.

LDB : On reproche à la RDC de n'avoir pas été capable de gérer Inga 1 et 2.

Pouvez-vous nous rassurer que la gestion d'Inga 3 sera un succès ?

BD : Dans la structuration du projet, il est prévu un partenariat public-privé. L'État devra donner une concession à un privé ou un groupement de privés en vue de gérer Inga 3. Dans ce projet, il est prévu le contrat de construction, le contrat de maintenance de l'outil de production, etc. Avec la gestion des privés, je ne pense pas qu'on va connaître le cas malheureux de gestion comme celui d'Inga 1 et Inga 2.

LDB : Quelle est la base juridique qui soutient ce partenariat public-privé ?

BD : La loi de la libéralisation du secteur de l'énergie qui est sur la table du président de la République pour promulgation ouvre ce secteur à la concurrence et casse le monopole de fait réservé à la Snél. Elle garantit également ce partenariat public-privé. Donc, on pourra, par l'apport des privés dans le secteur, mettre fin au délestage que l'on connaît actuellement.

LDB ; Monsieur le coordonnateur, vous évoquez les études de faisabilité qui ont été rendues publiques. Pouvez-vous nous rassurer sur la fiabilité de ces études ?

BD : Ces études ont été réalisées par un groupement de bureaux d'études de renommée internationale et de haute facture. Les rapports de ces bureaux d'études seront également examinés par un panel d'experts mondial pour rassurer davantage. Mais on n'a pas encore des réclamations, depuis qu'on a présenté les résultats de ces études.

LDB : Quelles sont les dispositions prises par la RDC pour continuer avec ce projet, du moment où l'on sait que les États-Unis se sont désistés ?

BD : On a commencé ce projet avec des bailleurs tels que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, la Banque d'investissement européen, etc. Il faut aussi compter la volonté du gouvernement congolais, qui compte mettre un montant de plus ou moins 3 millions de dollars américains, pour assister le démarrage de ce projet. Comme l'étude est terminée, les partenaires se réunissent pour le démarrage effectif du projet.

LDB : Quel est l'intérêt de la population locale dans ce projet ?

BD : La population locale peut se tranquilliser. Rien qu'avec les 1000 MW, tout le monde va se retrouver. Comme cette énergie sera la moins chère du monde, tout le monde saura s'acquitter de sa facture de consommation. Du point de vue économique, avec projet d'Inga 3 basse chute, ce sera la création de près de sept mille emplois directs et plusieurs autres milliers d'emplois indirects, alors que la construction de toutes les phases du projet qui pourront prendre plus de vingt ans, ce sera des emplois qui seront créés. La construction d'Inga sera un boom économique pour le pays.

LDB : Quel est le coût global de ce projet ?

BD : Le coût de construction de ce barrage est de plus ou moins 8,6 milliards. S'il faut tenir compte de tous les intérêts, ce coût sera de 12 milliards de dollars.

Lucien Dianzenza

JUDO

L'administration du sport soutient le COC contre les élections de la Fénacoju à Goma

L'administration du Sport a pris fait et cause pour la commission ad hoc du Comité olympique congolais (COC) d'annuler les résultats des élections des membres de la Fédération nationale congolaise de judo (Fénacoju) organisées à Goma en marge du 20e championnat national de judo.

Le COC a mis en place, il y a quelques temps, une commission ad hoc chargée de réconcilier les parties en conflits depuis plusieurs mois dans le judo de la RDC. Il s'agit d'un différend ouvert surtout les dirigeants actuels de la Fénacoju et une frange importante du monde du judo congolais.

Et récemment en marge de l'organisation de la 20e édition du championnat national de judo à Goma au Nord-Kivu, la Fénacoju a organisé des élections des membres du bureau exécutif de cette instance, scrutin au terme duquel



Roger Bondembe, président de la commission ad hoc du COC

Francis Bimwala a conservé son fauteuil de président de la Fédération. Mais la commission ad hoc du COC a pris la résolution d'annuler les résultats de ces élections. Et l'administration des sports en RDC soutient la résolution du COC d'annuler ces élections, fait savoir Tshibangu Tshibambe de la Direction des activités physiques et sportives, au cours d'une séance de travail de la commission ad hoc au siège du COC dans la commune de Limete à Kinshasa.

Le directeur des activités physiques et sportives qui représente le secrétaire général aux Sports et loisirs, Barthelemy Okito Oleka, au sein de la commission, indique l'Agence congolaise de presse (ACP), affirme que la résolution d'annulation des élections à la Fénacoju est d'autant valable que l'organisation de ce scrutin n'a pas tenu compte du respect des textes régissant les sports en

RDC. En fait, les dirigeants de la Fénacoju « se sont évertués à les enfreindre délibérément en allant organiser l'assemblée générale extraordinaire électorale en dehors du siège de la Fénacoju, installée pourtant officiellement à Kinshasa ». Et au cours de la réunion du 21 février, la commission a mis en place un comité provisoire avec la charge de convoquer l'assemblée générale extraordinaire électorale dans le meilleur délai.

L'on rappelle que la commission ad hoc, présidée par Roger Bondembe Bokanianga dit Bobo, avait été investie de la mission de réconcilier les parties en conflit. Mais après plus de trois réunions convoquées, le président de la Fénacoju, Francis Bimwala, à la tête de la Fédération depuis 2005, brillait par son absence. L'on attend donc le dénouement de cette crise qui paralyse le judo congolais.

Martin Enyimo

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

La Lifkin fixe les frais pour les préliminaires

La Ligue de football de Kinshasa (Lifkin) a fixé les frais de participation aux préliminaires de la Coupe du Congo de football édition 2014 à cinq cents dollars américains pour les clubs de Kinshasa intéressés. Ceci ressort d'un communiqué de presse du secrétariat provincial de la Lifkin daté du 13 février 2014.

Les préliminaires, doit-on rappeler, sont ouverts à toutes les équipes évoluant dans les championnats des ententes urbaines et provinciale de football de Kinshasa. Et le délai accordé aux clubs pour s'acquitter de ces frais s'achève ce 25 février. Les équipes intéressées paient ces frais à la trésorerie de la Lifkin, au siège de la Fédération congolaise de football association (Fécifa).

Selon les dernières informations, plusieurs équipes ont manifesté leur intérêt à disputer cette compétition, surtout après le succès de la formation du FC MK de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi. L'équipe a disputé les préliminaires à Kinshasa, avant de représenter la capitale à la phase finale à Boma dans le Bas-Congo et d'arracher le précieux sésame au stade Socol de Goma. Vainqueur



FC MK de Kinshasa, vainqueur de la Coupe du Congo de football en 2013

de la Coupe du Congo en 2013, FC MK a de facto intégré le championnat national de football -Division 1- et prend actuellement part à la 10e Coupe de la Confédération de la CAF. Et l'équipe entraînée par le technicien ivoirien Bruno Bla vient de se qualifier pour les seizièmes de finale, après avoir éliminé aux préliminaires l'équipe d'El Alhy Atbara du Soudan. L'expérience du FC MK a visiblement inspiré et motivé plusieurs ces clubs des divisions inférieures à Kinshasa.

Soulignons que les préliminaires de la Coupe du Congo seront organisés par les différentes ligues provinciales de football de Kinshasa au nom de la Fécifa. Les clubs vainqueurs au niveau des ligues seront répartis dans les différents sites de la phase éliminatoire, avec les équipes de la Division 1 qui ne disputeront pas les play-offs de la 19e édition du championnat national.

Martin Enyimo

DIVISION 1/10^e JOURNÉE

FC MK s'impose face au CS Makiso à Kisangani

C'est par la plus petite mais précieuse marque d'un but à zéro que le FC MK est allé dompter le CS Makiso devant son public du stade Lumumba de Kisangani.



CS Makiso a probablement perdu ses chances de maintien en Division 1

Après la victoire de Mazembe sur Saint-Éloi Lupopo (2-0) le 23 février au stade Frédéric-Kibassa-Maliba au terme du derby de Lubumbashi au Katanga, la 10e journée du groupe A de la 19e édition du championnat national de football -Division 1- s'est poursuivie, le 24 février, cette fois-ci au stade Lumumba de Kisangani. À cette occasion, le CS Makiso, déjà lanterne rouge de ce groupe, a été battu devant son public, par le FC MK de Kinshasa par un but à zéro. Fundu Mimo a inscrit l'unique but de la victoire de l'équipe de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi à la 89e minute de la partie.

Cette victoire permet ainsi à cette formation de totaliser onze points en huit matchs livrés, ra-

vissant du coup à la cinquième place au classement au Tout-capable- Elima de Matadi qui devient sixième avec dix points en dix matchs livrés. Le FC MK reste donc collé à l'AS Nika qui est quatrième au classement avec douze points, mais en dix matchs joués. L'équipe, qui s'est qualifiée pour les seizièmes de finale de la 10e Coupe de la Confédération pour sa première expérience africaine, est donc suffisamment motivée pour cette compétition nationale qu'est la Division 1.

De son côté, le CS Makiso accumule des défaites depuis le début de la manche retour du championnat national 2013-2014. L'équipe s'enfoncé de plus en plus au classement, bon dernier (8^e sur huit équipes du groupe A)

avec trois points seulement sur un total de trente que représentent dix rencontres livrées. Le team noir et blanc boyomais est donc candidat à la relégation après deux trois saisons passées dans l'élite du football national. L'on rappelle que dans ce groupe A, le TP Mazembe est premier avec vingt-sept points, suffisamment pour déjà composer son ticket pour les play-offs du championnat national.

Le CS Don Bosco de Lubumbashi vient en deuxième position avec dix-sept points, suivi de FC Saint-Éloi Lupopo également de Lubumbashi avec le même nombre des points, mais un goal différence moins favorable que Don Bosco.

M.E.

MUSIQUE

Le spectacle « Franco Na biso » en tournée africaine

La tournée aura lieu du mois de mars au mois de mai dans les Instituts français et Alliances françaises de l'Afrique subsaharienne.

on, allie la meilleure tradition du Zaïre de la fin du 20^e siècle avec les formes du jazz européen d'aujourd'hui. « En reprenant les chansons du maître, les

Franco Na Bisso, apprend-on, est un projet musical original, une création unique, où s'entremêlent grands classiques du Jazz et rythmes congolais. La tournée se déroulera dans vingt-six pays et trente concerts seront livrés. À Kinshasa, un spectacle est prévu dans la soirée du 8 mars à l'Institut français.



Le spectacle mêle rumba congolaise et rythmes européens

Un autre concert sera livré à l'Institut français de Pointe-Noire au Congo le 28 mai prochain. Une création européenne est prévue en novembre 2014 au festival Africolor en Seine-Saint-Denis en France.

« Franco Na Bisso » est un quintet franco-congolais composé de Jean-Rémy Guédon (Saxophone et chœur), Kojack Kossakamwwe (Guitare, lead vocal), Alberto Mapoto: Guitare, chœur), Guy Tusiama (basse électrique, chœur) et (Christian Kamba: Batterie, chœur). Ce projet de coopération artistique, apprend-

vingt-cinq musiciens proposent une suite aux accents improvisés et rythmés. La rythmique puissante directement inspirée de la rumba se mêle aux mélodies et improvisations du saxophone. Un accent particulier est mis sur le travail des chœurs afin de rendre la pleine dimension de l'univers de Franco Luambo », indiquent les initiateurs de ce projet. En outre, soulignent-ils, le spectacle fait de rumba innovante et d'improvisation sert ainsi au mieux deux des grandes traditions de chacun de ces continents.

Patrick Kianimi

PHOTOGRAPHIE

Exposition en l'honneur des albinos à la Place des Artistes

Présentés sous l'intitulé Blanc Ébène : une vision pour tous, une série de clichés de Patricia Willocq garnira le célèbre espace de Matonge à partir du 1er mars.

Organisée en partenariat avec la fondation du catcheur albinos Mwimba Texas à laquelle il a donné son nom, la future exposition occupera la Place des artistes de Matonge tout le mois prochain. En effet, dès le vernissage prévu ce week-end, les Kinois auront la latitude de visiter le cadre dont le décor sera désormais à l'honneur des albinos.

L'exposition sera précédée par l'évènement « Blanc Ébène » qu'abritera Congo Loisirs le 26 février. Trois activités sont au programme de ce moment que la photographe décrit « une journée pour rendre aux personnes albinos la dignité qu'ils méritent... ». La première, prévue en matinée, soit

10h 30, consistera en la distribution « de premières cinquante paires de lunettes photochromiques et progressives aux enfants albinos ». Ce, fait savoir Patricia, dans le but de faire prévaloir « l'accès égal à l'éducation ». Viendra ensuite, à 13h00, le vernissage de l'expo-photo « Blanc Ébène ». Le même reportage participera ensuite au décor du rond-point Victoire. Et la cerise sur le gâteau, ce sera le concert de Salif Keita prévu à la clôture de l'évènement à 17 h00.

Revenue sur sa terre natale en juin dernier, Patricia est née et a grandi au sur le sol de la RDC, elle accorde une note bien sentimentale à son exposition. En effet, la jeune photographe garde dans ses souvenirs d'enfance une fascination pour les enfants albinos. Vingt ans plus tard, depuis son retour dans sa terre natale après avoir bourlingué à travers le globe, elle avoue : « Je me rends compte que cette fascination est encore plus ancrée en moi que jamais ». Au final, elle tient le reportage photo qu'elle a réalisé alors pour « un témoignage d'espoir, de courage de succès et d'amour ». Son souhait, c'est qu'il serve à « promouvoir la tolérance des personnes albinos au Congo et dans le reste de l'Afrique ».

Nioni Masela



MARINE MARCHANDE

Les chargeurs africains formés sur la vente internationale de marchandises

C'est le contenu du séminaire atelier qui s'est ouvert le 25 février, à Pointe-Noire, en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande.

Organisé par le Conseil congolais des chargeurs (CCC) en partenariat avec l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA) et l'Association des utilisateurs des transports de fret (AUTF), sous le thème « Incoterms 2010 et les liners terms », ce séminaire revêt aujourd'hui une importance de premier plan pour l'UCCA et ses membres, a déclaré Adamou Saley Abdourahamane, secrétaire général de l'UCCA. « Il cadre en effet parfaitement avec les objectifs du plan d'action issu des 6e journées du Chargeur africain tenues à Libreville en novembre 2012. Ce plan d'actions avait recommandé la multiplication des actions à valeur ajoutée au profit des chargeurs. Notre sujet, pour ces deux jours, est une action à valeur ajoutée en ce sens que, le commerce international qui constitue le cœur



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine Marchande Crédit photo "Adiac"

de métier de nos organisations, est une activité par nature très complexe. Cette complexité découle du fait que, les transactions internationales constituent un ensemble de contrats qui s'enchevêtrent les uns avec les autres et une bonne maîtrise des incoterms permet à un acteur de se prémunir le plus

souvent », a poursuivi Adamou Saley Abdourahamane.

Le mot incoterms ou International Commercial Terms, est un usage du commerce international codifié par la Chambre de commerce internationale dans le même régime juridique que les règles et usages uniformes. « Ils couvrent

les rapports entre vendeurs exportateurs et acheteurs importateurs résidents dans des pays différents », a-t-il ajouté.

Pour Jean-Jacques Banuanindia-Ngoma, directeur général du CCC, ce séminaire vient à point nommé, dans la mesure où les incoterms seront davantage utilisés suite à la réalisation des différents projets intégrateurs de la sous-région tels que : la route Ouessou-Sangmélina et le corridor Ndendé-Doussala-Dolisie-Pointe-Noire-Brazzaville dont l'accord de financement vient d'être signé entre le gouvernement et la Banque africaine de développement (BAD), le 19 février 2014. Et le directeur général du CCC d'ajouter que « le CCC a initié le projet de construction d'un port sec à Dolisie qui intègre ce corridor ». Le corridor, une fois réalisé va compléter le maillon manquant de l'axe Yaoundé-Libreville qui fait partie de la route transafricaine Tripoli-Windhoek.

Exhortant les séminaristes à capitaliser les acquis du séminaire, Martin Parfait Aimé Coussoud-

Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande, a indiqué : « Ce séminaire s'adresse à tous les acteurs et intervenants de la chaîne de transport des marchandises. Il nous revient donc de comprendre, d'appréhender et de mieux utiliser ces incoterms c'est-à-dire de mieux faire le choix des différents termes de codification et d'unification du commerce international. Plus de 90% du commerce international est effectué par mer; et face à ce défi, des efforts d'harmonisation des règles en ce qui concerne les échanges mondiaux s'avèrent nécessaires. »

Philippe Bonnevie, délégué général de l'AUTF ; Sérigne Thiam Diop, ancien secrétaire général de l'UCCA ; et Mbappé Penda, trésorier général, sont les experts et principaux animateurs du séminaire. Hormis les Congolais, ce séminaire connaît la participation des agents des conseils des chargeurs de l'Angola, du Mali, de la Guinée, de la République démocratique du Congo et du Cameroun.

Hervé Brice Mampouya

JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE

Une formation sur le montage des projets

Les travaux, qui ont commencé samedi 22 février prendront fin le 2 mars prochain. Ils concernent les membres de la Jeune chambre Internationale (JCI) Victory et ceux d'autres clubs de Pointe-Noire. L'objectif visé par la formation est le renforcement de leurs capacités sur les techniques, les méthodes et les outils de conception et d'élaboration d'un projet.

La justification du séminaire est, selon ses organisateurs, le fait que beaucoup d'organisations non gouvernementales ont réussi à piloter des projets dans le but de vouloir changer la vie des groupes cibles. Cependant, le constat général est celui d'une expérience de montage et de gestion de projet qui aboutit à des résultats peu reproductibles. Ce constat se reflète, selon la JCI Victory, à travers des éléments tels que des faiblesses de la programmation et de la préparation des projets ; le nombre important de projets non pertinents pour les bénéficiaires ; la prise en compte insuffisante des risques ; l'ignorance de facteurs affectant la viabilité à long terme des projets ; et la trop rare prise en compte des leçons tirées de l'expérience dans la pratique et les nouvelles politiques.

Cinq sous-thèmes sont développés par les formateurs, notamment : « Introduction et généralités » ; « Étapes de conception d'un projet (planification stratégique) » ; « Étapes de conception du projet (programmation ou planification opérationnelle) » ; « Suivi-évaluation » ; et « Réduction du document de projet (élaboration) ». Les formateurs utilisent une méthodologie articulée autour d'exposés-échanges combinés aux pratiques à travers des exercices et

des mises en situation.

À la lumière des définitions données au projet telle que celle proposée par l'Union européenne - « une série d'activités avec des objectifs précis, conçue pour produire des résultats spécifiques dans un délai donné » - il ressort selon la JCI Victory, quatre mots-clés que les monteurs de projets sont appelés à en saisir les contours, à savoir : activités, résultats, délais et moyens. Donc, il est important pour les organisateurs et formateurs de montrer aux concepteurs des projets que « le projet se compose d'un ensemble d'activités mises en œuvre en vue d'atteindre un objectif précis qui peut être matériel, culturel ou autre ».

Les objectifs ciblés par l'apprentissage dans le cas échéant

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de définir un projet et ses caractéristiques, de maîtriser les différentes étapes de conception d'un projet et les outils qui vont avec, et de présenter un document de projet de bonne qualité.

D'où le principal intérêt de la connaissance parfaite du cycle de vie du projet appelé encore « la trajectoire du projet ». Celle-ci vient généralement de l'identification de l'objectif principal de l'analyse des parties pre-

nantes. Vient ensuite la trajectoire des parties prenantes du projet, l'évaluation des intérêts des parties prenantes, et enfin, la liaison de l'analyse des parties prenantes au document du projet. Après quoi interviendra l'évaluation initiale qui a pour objectif de comprendre une situation problématique en étudiant l'environnement du projet. Cet environnement du projet est formé de tous les facteurs externes à l'organisation qui ont trait au projet, incluant le macro-environnement et le micro-environnement. Quant à l'analyse, elle est un processus au cours duquel des questions sélectionnées sont étudiées en profondeur pour avoir une meilleure compréhension. Quant à la stratégie du projet selon la JCI, il décrit les principales choses qui seront « fournies » par le projet pour répondre aux problèmes, possibilités ou questions identifiés afin d'atteindre des objectifs fixés.

Notons que les JCI sont des associations à but non lucratif des jeunes citoyens actifs qui ont pour mission essentielle, d'offrir des opportunités de développement aux jeunes en leur permettant au passage d'avoir des bases solides, en vue d'un développement personnel tout en apportant des changements positifs.

Séverin Ibara

TRANSPORT URBAIN

À quand les bus promis par la municipalité ?

Cette question revient souvent dans les échanges entre Ponténégrins. « La mairie nous a promis de mettre en circulation des bus afin d'alléger nos souffrances. Or, jusque-là rien n'a été fait et la population continue à souffrir pour se rendre d'un point à un autre. Aujourd'hui, se déplacer à Pointe-Noire relève d'un parcours du combattant », déplorent de nombreuses personnes interrogées sur ce sujet.



Trafic dense de bus et taxis crédit photo "Adiac"

La question des transports urbains demeure une préoccupation majeure tant pour les populations que pour les pouvoirs publics. Pour pallier cette situation, le conseil municipal et départemental de la ville de Pointe-Noire avait promis de mettre en circulation des bus, afin de permettre aux populations de vaquer librement à leurs occupations sans souci de transport.

À l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux pour la nouvelle année, le 25 janvier au siège de l'arrondissement

5 Mongo-Mpoukou, Roland Bouiti Viaudo, député-maire de la ville océane, est revenu sur ce sujet, annonçant le lancement d'une société de transport urbain avec la mise en circulation prochaine de 90 bus.

La population ponténégrine qui attendait des promesses de la part des autorités de la ville, estime que cette mesure salvatrice devrait effectivement alléger leurs problèmes

de déplacement. Mais l'exécution de cette mesure tarde. « Cela fait des années que la municipalité de Pointe-Noire nous a promis des bus, et nous attendons depuis toujours ces bus censés atténuer les problèmes de déplacements », fait remarquer un habitant de la ville. Il faut dire que Pointe-Noire connaît des problèmes de circulation particulièrement accrus. Les embouteillages quotidiens et le phénomène des demi-terrains minent le trafic routier.

Prosper Mabonzo

ENVIRONNEMENT

Les bouteilles en plastique constituent une réelle menace

Le Consortium panafricain des droits de l'homme et de la lutte contre la toxicomanie (CPDHLCT) a dressé un bilan très alarmant sur la gestion des bouteilles en plastique utilisées dans la vente de l'eau à la criée. Les Brasseries du Congo, les sociétés de vente d'eau embouteillée ainsi que les ministères concernés par la question, ont été informés des résultats de ce travail mené dans les ménages, les usines, les services, et tout autre lieu où l'eau en bouteille est consommée.

Le décret n°0485/2011 du 11/07/2011 interdisant la fabrication, l'importation et la vente des sachets au Congo est entré en application au Congo depuis trois ans. Si cette décision semble être suivie en dépit de quelques cas d'incivisme enregistrés ici et là, force est de reconnaître que les bouteilles en plastique contenant principalement des boissons, qui au demeurant étaient censées remplacer les sachets, constituent aujourd'hui un véritable problème à la fois environnemental et de santé publique.

Selon Victor Kaya, président du CPDHLCT, le risque de contamination et de propagation des maladies pulmonaires et contagieuses dans la population, du fait de l'utilisation des mêmes bouteilles en plastique, est en perpétuelle croissance. Les conditions hygiéniques dans lesquelles ces bouteilles en plastique sont tenues, sont douteuses surtout que les citoyens de situations sanitaires différentes se les échangent à longueur de journée, avec toutes les conséquences imaginables. Il est



Vue de bouteilles en plastique déversées dans la nature Crédit photos "ADIAC"

évident que le risque de contamination et de transmission des maladies multiformes est grand dans la population, incontestablement exposée à la tuberculose, à la pneumopathie, à la pneumonie et le choléra...

Les pouvoirs publics interpellés

« Pendant les saisons d'intenses canicules par exemple, tout le monde ou presque est tenté de se désaltérer à moindre coût dans la rue, à domicile, au travail, à l'usine, au chantier, en s'exposant au risque des maladies multiformes. Pourtant, ce phénomène mérite d'être une préoccupation majeure pour les ministères en charge de la Santé et de la Population, du Commerce et des Approvisionnements, de l'Énergie et de l'Hydraulique, de l'Environnement. La consommation obligatoire et automatique de l'eau achetée doit se faire à la

régalade, afin de restituer la même bouteille au vendeur d'eau : c'est une pratique peu hygiénique. Ainsi, certains consommateurs d'eau dans la rue enfoncent leurs mandibules sur le goulot de la bouteille en se désaltérant. Ce qui expose dangereusement les populations, en particulier les consommateurs de cette eau, de potabilité douteuse, aux maladies tant hydriques que pulmonaires. Aussi, il n'est pas surprenant de voir dans les centres hospitaliers de la place un citoyen qui ne prend ni boissons alcoolisées, ni ne fume, souffrir fort curieusement de maladies pulmonaires », a poursuivi Victor Kaya.

Le CPDHLCT dénonce aussi les risques prévisibles de dégradation des sols, d'érosion massive et sans précédent, d'imperméabilité des sols, de pollution inestimable. Ces risques sont liés à la

prolifération tous azimuts de bouteilles plastiques avec des conséquences très néfastes pour la biodiversité : appauvrissement des sols, inadaptation des sols aux activités agricoles et pastorales, saturation d'eau urbaine, profusion des moustiques. « La pollution et la toxicité sont évidentes et imminentes en cas de stockage, de manipulation, sans incinération et évacuation des déchets de ces bouteilles plastiques, à usage unique par les citoyens. Surtout, que le séjour dans le sol avant sa détérioration d'une bouteille en plastique usée, est d'environ 4.000 ans (le sachet usé peut séjourner 3.000 ans dans le sol) », a expliqué le président du Consortium africain.

Les villes, premières victimes

Aujourd'hui, le constat fait sur l'état des villes est lamentable. Dans les caniveaux, poubelles, cours d'eau et autres décharges,

les bouteilles usées s'amoncellent aux côtés d'immondices et débris de toutes sortes. Avec la consommation croissante des boissons gazeuses et alcoolisées dans les grandes agglomérations, dépassant de loin la consommation d'eau potable embouteillée par les grandes sociétés de vente d'eau potable, le coût incitatif de l'eau en bouteille vendue à la criée, sans oublier la récupération des bouteilles d'eau minérale usitée dans les différents décharges et débarras, laissent entrevoir dans deux ans d'importantes conséquences pour la population et son environnement. La suppression des sachets en plastique, loin d'avoir été un palliatif exclusif dans la lutte contre les érosions et la dégradation des sols, est une gangrène, un véritable problème de santé publique. La substitution dudit sachet par la bouteille plastique, dans le conditionnement de l'eau potable vendue à la criée, du jus de gingembre, du yaourt, entraîne des maladies pulmonaires dues à l'utilisation des bouteilles en plastique de seconde main. Les objets en plastique étant de véritables vecteurs de microbes, parasites et virus, le CPDHLCT suggère la création d'une usine de sachet bio-autodégradables mais aussi que soit envisagé le recyclage des sachets en sachet, en lieu et place de leur suppression en s'inspirant de l'exemple de certains pays du continent. Aussi, le Consortium suggère-t-il que plusieurs mesures soient prises dans les différentes frontières (ports, aéroports) du pays pour empêcher l'entrée illégale des sachets.

Hervé Brice Mampouya

FORMATION

Émilienne Raoul visite les Cefa de Pointe-Noire et de Dolisie

Ces visites, effectuées le 21 février au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa) de Pointe-Noire, et le 22 février dans celui de Dolisie dans le département du Niari, ont permis à la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, de se rendre compte du niveau d'avancement des chantiers et de l'équipement de ces centres en matériel didactique et d'apprentissage.

À Pointe-Noire, le constat fait par la ministre et la délégation qui l'accompagnait, a été plutôt décevant : « Je suis ici à Pointe-Noire pour voir les tables et les différents équipements que nous avons reçus depuis quelques semaines. Ces équipements sont destinés pour les Cefa de Dolisie, Brazzaville et Pointe-Noire.

Et comme vous le savez, le Cefa de Pointe-Noire comme celui de Brazzaville sont ceux qui s'occuperont des services. Bien sûr nous avons beaucoup attendu pour avoir ce matériel à cause du problème des exonérations au niveau des douanes. J'insiste sur le problème de maintenance, parce que tout ce matériel doit être maintenu en bon état pendant longtemps. Je ne suis pas du tout satisfaite de ces chaises et tables qui ne sont pas du tout de bonne qualité », a signifié Émilienne Raoul, qui souhaite que « ce travail bâclé soit repris ». À Dolisie, comme à Pointe-Noire, les équipements destinés à former les jeunes dans les filières (maintenance du matériel agricole, menuiserie, chaudronnerie métallique, etc.)



Émilienne Raoul écoute les explications du formateur devant un engin au Cefa de Dolisie

sont en cours d'installation. Visitant les salles d'atelier, la ministre a également constaté avec regret que celles-ci ne sont pas aérées « Il sera difficile pour les apprenants de travailler dans de telles conditions », a-t-elle fait remarquer. La délégation ministérielle a par ailleurs noté l'état d'insalubrité dans lequel se trouvait le Cefa avant le démarrage effectif des activités. Parmi les consignes données aux responsables du centre, la ministre leur a fait savoir qu'il n'y aura pas de concours d'entrée au sein de ce centre. Il est construit en réalité pour les couches vulnérables. Signalons que ce projet est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque africaine de développement (BAD).

Faustin Akono

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Un début de compétition sans faute pour FC Kondzo

L'équipe a réussi ses deux premières sorties lors des première et deuxième journées du championnat.

Le début du championnat de cette saison s'annonce bien pour FC Kondzo. Troisième au classement l'année passée, l'équipe veut demeurer dans le carré d'as. Pour afficher ses ambitions de s'y maintenir, l'équipe a réalisé deux victoires en deux matchs. D'abord face à Saint Michel de Ouézé (SMO) 1-0. C'est l'attaquant Anaël Bakaki qui a inscrit l'unique but de la rencontre. Par ailleurs, FC Kondzo a pris le dessus sur Étoile du Congo 2-1. Le même buteur a ouvert la marque avant que son coéquipier Ngatsé ne double la mise. Les Stelliens n'ont pas pu revenir à la hauteur de leur adversaire. Ils se sont alors contentés de réduire le score sur pénalty au dernier quart d'heure du match : 2-1 score final en faveur de FC Kondzo.

AC Léopards est dans le même sillage que FC Kondzo. Les Fauves du Niari l'ont emporté devant Bilombé 2-0. Le match contre La



L'équipe de FC Kondzo Crédit photo Adiac

Mancha que l'équipe de Dolisie avait remporté, n'est pas encore homologué pour complément d'informations. Le cas échéant, AC Léopards aura donc 6 points au même titre que FC Kondzo. L'équipe de la capitale de l'or vert pourrait même occuper momentanément la première place par rapport au goal à virage. En matière de points, la Jeunesse Sportive de Talangai (JST) n'est pas si loin des deux premières équipes.

À sa première sortie, en effet, JST a concédé un match nul face à Étoile du Congo avant de l'emporter devant V-Club 2-0. L'équipe a ainsi totalisé 4 points en deux matchs. Diables Noirs a, quant à lui, réussi son entrée au championnat puisque les joueurs ont dominé Inter Club 1-0. Une victoire acquise grâce à Binguila qui a inscrit l'unique but de la rencontre. Les Diablotins ont un match en retard, celui qu'ils devraient li-

vrer face à Tongo FC le 20 février. Patronage a réalisé la plus belle opération de cette première journée du championnat national. L'équipe a en effet infligé une lourde défaite à Tongo FC 4-0. Tandu a ouvert la marque à la 43e minute. Son coéquipier Nkeoua a enfoncé le clou en réalisant un doublé. D'abord à la 50e puis à la 65e. Finalement Koubemba a inscrit le 4e but de Patronage à la 73e. Cette victoire a permis à l'équipe

d'oublier sa défaite face à Inter Club 0-1 lors de son premier match de la compétition. Cara a, quant à lui, fait jeu égal avec SMO. Les formations se sont séparées sur un score d'un but partout.

Les modifications de la troisième journée

Les matchs de la 3e journée qui devraient débiter le 1er mars ont été ramenés au 26 février. C'est AC Léopards qui jouera à cette date contre Association Sportive Ponténégrine à Dolisie. Le lendemain, FC Bilombé en découvrira avec AS Cheminots au stade Municipal de Pointe-Noire. Le 3 mars à Brazzaville, FC Kondzo sera face à Diables noirs avant qu'Inter Club ne se mesure à SMO le même jour. Alors que dans la ville océane, La Mancha jouera contre Nico-Nico et V-Club contre Étoile du Congo. Le 4 du même mois, au stade Alphonse-Massamba-Debat, Tongo FC rencontrera Cara. Le deuxième match opposera Patronage à JST.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, matchs en retard

Le SC Amiens se déplaçait au Poiré-sur-Vie (0-0). Marvin Baudry était titulaire au poste de latéral droit, tandis que Kevin Koubemba est entré en jeu à la 76e. Yven Moyo, pas encore prêt physiquement, Jean-Bryan Boukaka, laissé à disposition de la réserve pour la fin de saison, et Dorian Ngoma, n'étaient pas dans le groupe.

Damien Mayenga était maudit vendredi soir lors de la victoire de Luçon face à Uzès-Pont-du-Gard (3-2). Actif à la pointe de l'attaque, il s'est créé plusieurs occasions, mais a manqué le cadre à la 15e avant de rater un penalty, heureusement converti en deuxième intention par un coéquipier à la 32e. Juste avant la pause, un premier tir est repoussé par Riffi Mandanda, le gardien adverse, puis sa deuxième frappe échoue sur la barre transversale. Remplacé à la pause. Jules Iloki n'était pas dans le groupe.

CFA, 19e journée

Groupe A

Mantes et Balthazar Mbizi, titulaire, s'imposent 1-0 chez l'Entente-Sannois-Saint-Gratien.

Mignon Ndingha était remplaçant lors de la défaite de Villemomble à Aubervilliers (0-1).

Lille et Barel Mouko étaient exemptés.

Groupe B

Dieuvy Nsonde n'a pas joué lors du match nul entre Saint-Priest et Vesoul (0-0).

Groupe C

Sans Dolan Bahamboula et Yhoan Andzouana, la réserve de l'AS Monaco chute lourdement à Cannes (0-3).

Donneil Moukanza, blessé, n'était pas dans le groupe de Valence, défait à Rodez (1-2).

Groupe D

Viry-Châtillon s'incline aux Herbiers (0-2). Titulaire, Dalnath Miatoudila a vécu un cauchemar avec un but contre son camp et une

expulsion (sa deuxième de la saison).

Défaite à Vitry pour Cédric Lubasa, titulaire, et Romorantin (1-2).

CFA 2, 17e journée

Groupe A

La réserve d'Amiens est tenue en échec par Calais (1-1). Yven Moyo et Jean-Bryan Boukaka étaient titulaires, tandis que Dorian Ngoma est entré en deuxième période. Le but picard a été inscrit sur un bon centre d'Yven Moyo, auteur de sa première passe décisive.

Evry et Christopher Missilou, titulaire et remplacé à la 75e, sont tenus en échec à domicile par Croix (0-0). L'équipe entraînée par Isaac N'Gata recule à la 6e place.

Groupe C

Dylan Bahamboula n'a pas joué lors de la victoire de Nancy sur Biesheim (2-0).

Groupe D

Oxence Mbani était titulaire lors du match nul de Saint-Louis à Illzach-Modenheim (1-1). Très solide à son poste de défenseur axial, Mbani a réalisé un sauvetage décisif au retour des vestiaires.

Groupe E

Thermand Bakouboula était titulaire lors du match nul du FC Echirolles face à Vaulx-en-Velin (0-0).

Groupe G

Owen Itoua était titulaire en défense centrale lors de la défaite d'Angers face à Sainte-Geneviève-des-Bois (0-1).

Division d'honneur, groupe Centre, 15e journée

Expulsé lors de la 14e journée, Serge Makaya était suspendu lors de la défaite de Bourges face à Dreux (2-3).

Division d'honneur, groupe Languedoc, 17e journée

L'AFL Mende de Destin Onka et Yann Kombo l'emportent à La Grande-Motte (1-0). Et revient à dix longueurs du podium.

Camille Delourme

GYMNASTIQUE

La Fédération nationale lance sa saison sportive 2013-2014

Les gymnastes de Javouhey et de Gothia ont lutté à armes égales lors du tournoi de mise en jambe organisé par la Fédération congolaise de gymnastique à l'occasion du lancement, le 23 février au Centre sportif de Makélékélé, de la saison sportive 2013-2014.

Le club Javouhey s'est imposé en maître en gymnastique aérobic. Bénédicte Koubaka a occupé la première place avec une moyenne de 14,26 en solo dame. Elle est talonnée par ses coéquipières Mika Gotier (13,50) et Aurore Banzoulou (12,70). Ce club a réédité cette performance chez les messieurs où Abraham Moukengué a largement dominé l'épreuve de solo messieurs avec 14,40 points, devant Delmas Moun-gondo de Gothia (10,80). Le club Gothia prenait alors sa revanche dans l'autre branche de la gymnastique. Ses gymnastes ont tous raflé en artistique. Divine Bassissa Banzouzi est la reine de l'épreuve avec 13,50. Elle est suivie de près par Bénicia Babingui 13,25 et Symphora Kiminou 13 points. Signalons que ce tournoi de mise en jambe a regroupé quatre clubs de Brazzaville, notamment Acrokobolo, Gym Gothen, Gothia et Javouhey. Outre l'opposition artistique et l'aérobic, les gymnastes ont aussi eu droit à un exercice de saut de table.

Le président de la Féco-gym, satisfait de la qualité dont ont fait montre ses protégés, a indiqué que la gymnastique congolaise présentait aujourd'hui des opportunités pour obtenir beau-

coup de médailles lors des 11e Jeux africains de Brazzaville en 2015. Selon ses estimations, sur 7 gymnastes, 42 médailles sont possibles, à condition «que la préparation soit scientifique et que les moyens de cette préparation accompagnent les athlètes. Leur préparation dépend en outre d'une bonne planification des entraîneurs», a indiqué François Bakana. Pour lui, les codes de pointage, un document qui règle la notation des épreuves, faciliteront la



Un gymnaste passant l'essai de saut de table (photo ADIAC)

Féco-gym vers la voie du succès, se satisfaisant du fait que les Jeux africains de Brazzaville doteront la fédération d'une salle de gymnastique équipée.

En marge du tournoi, la Féco-gym a échangé avec les dirigeants des clubs sur l'organisation des activités gymnastiques dans le monde, sur la préparation des gymnastes et sur l'organisation des compétitions en artistique et aérobic, ainsi que sur le niveau de la pratique de la gymnastique au Congo.

James Golden Eloué